Aux confins du Nord Isère

Parmilieu

Nous livre son histoire

Edité par la bibliothèque municipale

Préface

“Parmilieu village sans histoire” ...

Arsène Isard, ingénieur à la retraite, suptioland, aimant ce village en a fait la démonstration contraire. Son travail approfondi, exaustif de recherches concernant l’histoire de Parmilieu vous est relaté dans cet ouvrage. Nous le remercions vivement de nous avoir autorisé à l’éditer.

“Parmilieu village des écrivains” ...

Appellation incongrue ? anachronique ? infondée ?...

Jacques Bruyas, écrivain, éditeur, Parmioland depuis peu, nous a prouvé le contraire. Dans cet oppuscule vous allez pouvoir découvrir tous les écrivains, poêtes, amoureux du verbe, qui ont fréquenté notre village, ou l’on cité dans leurs écrits.

Nos **remerciements** s’adressent également à Daniel Salomon, pour la mise à disposition de sa collection de cartes postales anciennes et à Bruno Mathieu pour son important travail de présentation et de mise en page de ce livre.

Enfin un grand merci à Jacques Bruyas qui fut l’instigateur de la première édition de “Parmilieu parmi les livres” et qui a eu l’idée de rassembler dans le présent ouvrage, toutes les études concernant notre village.

“*Les amis de la bibliothèque de Parmilieu*”

Première partie

Histoire de PARMILIEU

Etude rédigée par A. Isard

Avant propos

Lorsque j'ai entrepris d'établir la généalogie de notre famille, j'ai été surpris d'apprendre que l'on ne connaissait qu'assez peu de chose de l'histoire de Parmilieu.

Parmilieu un village sans Histoire ? A voir...

Petit à petit, en allant fouiller dans quelques archives et bibliothèques, en profitant ensuite des éléments rassemblés par la Direction Régionale des Affaires Culturelles (D.R.A.C.) dans son enquête pour l'inventaire du Patrimoine, on retrouve la trame d'une Histoire qui n'a rien à envier à celle de beaucoup d'autres villages, même s'il existe là comme ailleurs de longues périodes silencieuses.

Le texte ci-après est seulement un essai de synthèse des différents documents consultés : nous sommes restés volontairement proches du texte et de l'orthographe - variable - de ceux-ci. Il aurait évidemment besoin d'être vérifié en détail, complété sinon réécrit. Puisse-t-il être utile à qui voudra aller plus loin dans la connaissance de l'Histoire de Parmilieu !

A. Isard
Mars 2001

Chapitre I
Les origines

La commune de Parmilieu constitue le bastion Nord de l'Isle-Crémieu, ce vaste plateau calcaire dernier prolongement du Jura, dominant son piémont de quelque 200 m et culminant à environ 440 m d'altitude. Parmilieu recèle dans ses profondeurs les Grottes de la Balme, l'une des Merveilles classées du Dauphiné.

On a proposé pour l'origine du nom de Parmilieu un patronyme romain Pramius ou Pramilius ou une dérivation de pra-milieu (pré entre deux collines)... ou même de palmilus (= palmier) !.. A l'appui de la première hypothèse, on peut évoquer la présence présumée d'une implantation romaine dans le secteur de Senin ... mais l'actuel peuplement de Senin est récent ; à l'appui de la seconde, l'existence d'un analogue Prémillieu près de Virieu-le Grand. Quant au palmier...

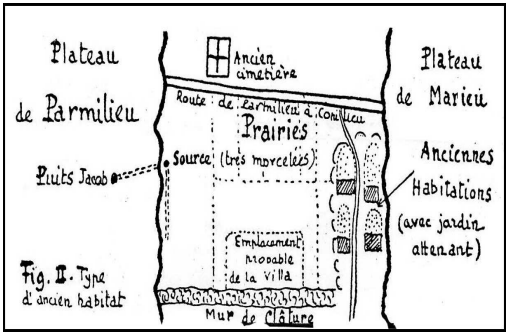

Fig. II. Type d'ancien habitat

Le peuplement est relativement ancien puisqu'on a retrouvé, de l'âge de bronze, deux longues fibules accompagnant un squelette coincé dans une fente rocheuse : l'une d'elles figure au Musée Dauphinois de Grenoble. Quelques rares autres vestiges archéologiques ont été relevés mais la récente enquête du

Patrimoine ne retient pour Parmilieu, comme nombre de sites de peuplement, que :

Préhistoire : 0
Protohistoire (bronze, fer) : 1
Gallo-romain : entre 11 et 15
Haut Moyen Age : 0

Comme indiqué plus haut, une présence romaine a été identifiée au hameau de Senin, non loin d'une source canalisée par un aqueduc dit romain commençant au "puits Jacob". De nombreux fragments de tegulae et céramiques ont été repérés parmi les blocs de pierre et un terrain à proximité pourrait receler les restes d'une villa romaine.

Quelques tombes du Moyen-Age ont été découvertes lors des travaux de la route Conilieu-Parmilieu.

Au hameau de Pressieu, il existe un petit manoir rustique dit "la vieille Tour" qui pourrait dater du XVème mais aucune trace d'une véritable maison-forte n'a été relevée sur le territoire de Parmilieu alors que l'on trouve à sa périphérie celles d'Amblérieu (attestée depuis 1348), Brotel, Ecotier (1413), Conilieu (1378), Marrieu. L'enquête du Patrimoine privilégie l'hypothèse d'un peuplement d'abord à Pressieu, Mathuizieu et Subtilieu, l'implantation actuelle de l'église paraissant volontairement choisie pour être à mi-distance des deux groupes de hameaux. A la Révolution, en 1793, l'église n'est encore avoisinée que du presbytère et de la maison du marguillier.

Chapitre II
La paroisse de PARMILIEU

Selon les recherches de l'abbé Meyer, la première mention de la paroisse de "Palmilieu" est trouvée dans le pouillé du diocèse de Lyon, archiprêtré de Morestel, de 1225 : elle dépend alors du prieuré de Vau(l)x lequel relève lui-même du chapitre de St Irénée à Lyon. Elle n'est alors taxée à aucun droit de parée, ce qui indiquerait des revenus très modestes.

Paroisse	Dépend de	Parée (début XIIIème)	Taxe apostolique (début XIVème)	Décimes +1/2 procuration
Amblagnieu	Ambronay	42 deniers	9 livres	9 livres + 14 Sols
La Balme	Chavanoz	2 sols + 37 d	20	20 + 22
Charette	Valz (=Vaux	rien	15	15 + 15
Marignieu		25 d	6	6
Mepieu	Valz	rien	13	13 + 16
Optevoz	St Chef	2 S + 37 d	1713	(7 l + 10 s)+19 s
Parmillieu	Valz	rien		13 + 15
St Baudille		25 d	20	20 l + 19 s

On retrouve en fait une mention plus ancienne dans un bref du pape Eugène III - celui qui a lancé la deuxième croisade - en date du 16/12/1150 par lequel il prend sous la protection du Saint-Siège le prieuré de St Irénée et confirme celui-ci dans ses possessions dont " ecclesiam de Palmiliaco, ecclesiam de Chaarata, ecclesiam de Maipiaco, ecclesiam de Vallibus cum pascuis " : Parmilieu, Charette, Mepieu,Vaux avec ses pâturages. Cette énumération démontre que ces églises sont déjà bien établies mais ne fait pas apparaître de hiérachie entre elles bien que l'ordre dans lequel elles sont citées préfigure la prééminence du curé-prieur de Parmilieu sur ses deux voisins. On voit aussi que l'écriture initiale du nom correspondrait à Palmilieu. Rajoutons une hypothèse pour l'origine du toponyme : pourquoi pas "palma" et ses dérivés désignant la paume de la main ?

Selon certaines informations, il y aurait eu à Vaux jusqu'à sept moines, sous la règle de St Benoît, assistés de bûcherons

pour le défrichement et l'exploitation du bois. Cependant le compte-rendu de la visite pastorale de 1654 rappelle que le prieuré est qualifié de l'Ordre de St Augustin (comme celui de St Irénée) et confié à cet Ordre par le Pape.

Le 30 mai 1349, le traité de Romans "transporte " à la France un Dauphiné encore bien morcelé. Parmilieu,qui appartient au mandement de Quirieu, passe ainsi dans l'apanage du nouveau Dauphin de France. La province conservera encore longtemps un statut particulier avant de fondre totalement son destin dans celui de la France.

Les dépendances ecclésiastiques n'en disparaissent pas pour autant et continuent de se superposer sinon méconnaître les frontières politiques. En 1375, prieuré et paroisse coexistent et paient des décimes (impôt primitivement levé pour les croisades): 13 livres pour la paroisse, 20 pour le prieuré. N'ayant pas eu accès au compte-rendu de la visite pastorale de 1469-1470, nous ne pouvons préciser quelle était la situation à cette date. Il semble d'ailleurs, d'après l'étude qu'en a faite Marie-Thérèse Lorcin que Parmilieu n'ait pas reçu alors la visite des envoyés de l'archevêque Charles de Bourbon, lesquels ont constaté néanmoins une amélioration générale par rapport à la situation de 1378-1379.

Le chapitre de St Irénée est issu d'un collège ecclésiastique desservant la basilique Saint Jean l'Evangéliste, établi au Vème siècle avant d'être dispersé au cours des invasions du VIIIème siècle. Dans la seconde moitié du siècle suivant, il fut reconstitué par le chorévêque Audin qui plaça à sa tête un abbé.

En 1084 il fut érigé en collégiale et l'archevêque Hugues substitua aux chanoines séculiers des chanoines réguliers de St Augustin : l'abbaye devint un prieuré conventuel avec prieur, sacristain, aumônier, chamarier, courrier et simple chanoine.

En 1562 il fut saccagé par les huguenots du baron des

Adrets et, pendant trente ans, les prieurs résidèrent hors de Lyon.

Il fut restauré en 1635 par Claude Groslier qui en fut le dernier prieur élu. En 1640, le chapitre fut mis en commende. A la suite de lettres patentes de janvier 1704 et d'une ordonnance épiscopale du 16 février suivant, le prieuré fut confié aux chanoines réguliers de Sainte Geneviève (= Genovéfains) qui en prirent possession le 4 mai.(L'abbé Meyer et le chanoine Lanfrey parlent de transfert au prieuré de la Platière : n'y a-t-il pas confusion avec cet événement ?)

Au XVIIIème siècle,le chapitre de St Irénée était à la collation du Roi (collation = pouvoir de conférer un bénéfice ecclésiastique): il était constitué d'un dignitaire et d'un nombre non prédéterminé de chanoines.

Un document d'octobre 1418 restaurant la réfusion (taxe reversée par certains établissements ecclésiastiques, ici au chapitre de St Irénée) mentionne celle due par Jacques de Regiaco,"prior de Vallibus", soit 4 livres de bonne monnaie viennoise.

Un autre, de mars 1621, fait état d'un litige à propos des réfusions de divers prieurés dont Vaux, entre Claude Groslier, prieur-commendataire de St Irénée et Pierre Henry, abbé de Belleville, soldé par une sentence de la sénéchaussée de Lyon au bénéfice du premier nommé. Enfin un autre document de cette même période fait état d'un transport de réfusion de 4 livres tournois dues par le prieuré de Vaulx, effectué par Claude Groslier à Gilles Langlois, agent et négociateur du comte de Dizimieu,et habitant la Balme.

On retrouve ce Claude Grolier), toujours préoccupé de ses dîmes pour la paroisse de Charette sur laquelle le curé-prieur de Parmilieu avait barre, mais aussi Charles Grolier, père d'Anthoine Grolier à son tour prieur de St Irénée, qui signe en

1641 une convention avec Claude Girardet, curé de Charette, pour la portion congrue.

Lors des visites pastorales du XVIIème siècle, les chanoines de St Irénée sont confirmés comme présentateurs du prieuré et de la cure, le curé est affecté du titre de prieur, il en sera ainsi jusqu'à la Révolution, mais il n'est pas fait mention du prieuré en tant que tel. L'ouvrage de Beyssac sur prieurés et abbayes ne mentionne que deux prieurés d'hommes du nom de Vaux :

- L'un est une commanderie de St Jean de Jérusalem ex Templiers correspondant au Temple de Vaux.
- L'autre est Vaux en Bugey, attesté dès le XIIIème siècle et dépendant de St Rambert de Joux (dans son ouvrage très documenté sur Lagnieu et sa région, Alphonse Martelain ne fait pourtant pas mention de la présence d'un prieuré à Vaux-en Bugey bien qu'évoquant un lien avec St Rambert). Le livre de J.B.Martin ne mentionne rien non plus à propos des dépendances de St Irénée.

Dans ce même ouvrage sur la région de Lagnieu, Alphonse Martelain cite Guy Allard écrivant vers 1670 à propos de Parmilieu :

"*Le prieuré est tout détruit et il n'en reste au village de Vaux, en une combe, que les masures. Il était bâti sous le titre de St Jacques, auprès d'un étang avec une écluse qui appartient au seigneur d'Amblérieu. Le prieur y perçoit la dîme. Le revenu est de 900 livres. Le curé en est le prieur, ayant été unis*".

On ne sait pas exactement, quand ni pourquoi le prieuré a disparu. Peut-être, est-ce lorsque le prieuré de St Irénée a lui-même été détruit par les protestants, ou à la suite d'épidémies comme celle qui a décimé la chartreuse de Salettes en 1402, ou tout simplement dans le cadre de l'abandon progressif de ce type d'établissement. La date la plus probable pour sa disparition semblerait être fin XVIème - début XVIIème.

Chapitre III
Mais où était donc ce prieuré de Vaux ?

Mis à part les éléments mentionnés ci-dessus quant à

L'étang d'Amblérieu

Ruines

son existence même, il y a peu d'indications sur sa localisation géographique. Le nom (du latin vallibus, ainsi mentionné dans les documents anciens cités), l'existence de la combe de Vaux (dite aussi d'Amblérieu) et de la route dite des côtes de Vaux entre Pressieu et Amblérieu, la présence d'un étang dans cette combe incitent a priori à y situer le prieuré.

L'article 14 du document de vente des biens du prieuré du 21 mars 1791 parle de " terre et broussaille à St Jacquemont en les combes de Vaux dans laquelle il y a une masure de l'église de l'ancien prieuré, joignant au levant et bise le chemin du Vernay à Amblérieu".

On parle ailleurs en 1638 d'une "*fontaine de Vaux sise au dit Vaux, lieu nommé en la Grange*".

On trouve aussi dans des documents plus récents mention d'un Blaise Monet, granger de Vaux décédé en 1758 à Parmilieu, d'un journalier, Claude Calamand, qui résiderait Vers Vaux en 1785, d'un Joseph Bouvatier granger à Vervaux décédé

Combe de vaux

à la Balme en 1748 et aussi d'une grange de Veaus.

Il existe à la Balme, au pied de la route conduisant à Parmilieu par Saint Roch, un chemin du Pré de Vaux.

Des ossements auraient été découverts dans les années 1950-60 lors des travaux d'élargissement de la route de la Combe, au niveau de l'étang.

Tout cela va dans le sens d'une localisation dans cette zone à la frontière la Balme/Parmilieu, près d'Amblérieu, mais où exactement ???

Sur la carte de Cassini,du XVIIIème siècle, est représenté au sud-ouest de l'étang un bâtiment ainsi qu'un moulin sur l'effluent du dit étang. On retrouve, dans cette même zone, sur le cadastre de l'an XII deux constructions sur la rive sud-ouest et une autre sur l'effluent; le cadastre de 1826 identifie ces constructions comme la "maison Berthollon" et un battoir au déversoir de l'étang.

La combe de Vaux est verrouillée par la maison-forte d'Amblérieu dont on trouve la trace dès le XIVème siècle : de l'antique forteresse il ne subsiste que les restes d'une grande tour carrée à quatre étages (Voir annexe 1).

Chapitre IV

La paroisse dans les temps anciens

En ce qui concerne l'église actuelle de Parmilieu - et son presbytère - le document de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (= DRAC) situe son implantation vers la fin du XVème siècle à mi-chemin entre les deux groupes de hameaux existants alors.

En 1613, date de la visite pastorale de l'Archevêque de Lyon, Mgr de Marquemont, la paroisse est pauvre, ce n'est pas la seule ! l'église en mauvais état, "*presque toute descouverte sur la nef*", "*les murailles de la dite nef ont besoin d'être replastrées et reprises et les fondations d'icelles commencent à tomber du côté de bize et de vent* ", "*le marchepied devant le grand autel à raccoustrer*", "*la maison du prieur-curé fort ruynée*" et l'évêque doit insister pour que des réparations et aménagements soient faits.

L'église

L'église, placée sous le vocable de St Pierre et St Paul comporte alors sur le côté droit une chapelle dédiée à St Michel et Notre Dame.

Le curé est alors Claude Chenevière : il se retirera peu après sur résignation en Cour de Rome.

L'inventaire des objets du culte en 1613 est bien modeste
- un calice d'étain,
- un missel usagé de Trente,
- une aube et une chasuble.

En 1654 la situation est nettement améliorée :
- quatre chasubles,
- quatre parements d'autel,
- deux nappes,
- deux aubes,
- quatre chandeliers de bois peint.
- Le calice est en étain doré,
- il y a aussi un ciboire et un ostensoir, deux reliquaires.

Un tabernacle de bois peint remplace le buffet encastré dans le mur.

Le 4/01/1638, est établi un acte de reconnaissance de "*noble François de Portes, seigneur d'Amblérieu et conseiller du Roy en ses conseils et président de la Chambre des Comptes et Cour des finances de Dauphiné*", en présence de son beau-père, noble Jean de Lestang, à propos des biens relatifs à la fondation de la chapelle St Jacques.

Gabriel Vignon est alors le prieur-curé. Cette fondation correspondrait-elle à un transfert, partiel, des biens du prieuré ? Celui-ci semble,en effet avoir été sous le vocable de St Jacques et St Philippe et les biens fondés pour cette chapelle vont constituer une part importante des biens ecclésiastiques de l'ensemble.

La chapelle n'existe apparemment pas au moment de la visite pastorale d' août 1654 car le compte-rendu ne la mentionne pas. D'après l'enquête DRAC des modifications sont apportées à l'église fin XVIIème avec reprise des chapelles latérales,Saint Sacrement au Nord, création de St Jacques au Sud dont la fondation est attribuée à Pierre Mugnier de Boulieu, curé de la paroisse en 1666.

Le 14/03/1645 le notaire Rigot établit dans sa maison de Mathuizieu,devant témoins, l'acte d'une fondation par Louis de Vachon, seigneur de Bellegarde, Ecotier et autres, en exécution du testament de sa mère, veuve de Marc, Seigneur du Vernay et née Isabeau Bernard de Chintre. Par ce testament en date du 9/02/1631, elle lèguait 30 livres à la confrérie du Mont-Carmel et, par là, à la cure de Parmilieu. Dans ce but, Louis de Vachon cède au curé Vignon et à ses successeurs des droits à pensions pour terrains ou maisons de 30,12 et 12 sols dues respectivement par Jean Reyjorlet, cordonnier à Chanaux, Claude Giroud également de Chanaux et Benoît Giroud Chappuis à Pressieu. En échange de quoi le curé aura à chanter des Salve Regina ou autres chants en l'honneur de la Vierge Marie à différentes dates de l'année. Le compte-rendu de la visite pastorale de 1654 confirme que le "patron" de la chapelle est M.de Bellegarde mais le sieur Mourier qui en est "pourvu" se plaint de ne jouir en fait d'aucun revenu...

Eglise St Pierre

alors qu'il attendait une vingtaine d'écus de rente !

Mais, on ne sait exactement pour quel motif, lors de la visite pastorale de 1654, le dit Vignon, originaire du diocèse de Vienne, pourtant à ce poste depuis 1614, sera promptement démis de sa fonction, mis en prison sur ordre de l'Archevêque-Comte, Mgr Camille de Neufville de Villeroy, et remplacé sur le champ !

"*Et Sur ce que nous avons appris que le Curé vivoit mal depuis plusieurs années au Scandale d'un Chacun nous Avons ordonné a nostre procureur délégué de faire Informer Contre luy par nostre official ce quil a fait et Sur ladicte Information prise de Corps ayant este décrétée nous lavons fait arrêter pour estre Conduict aux prisons de nostre Archvesche jusqua Sentence deffinitive. Et parce que ledict vignon estoit archiprestre de morestel nous lavons destitué et pourveu de Loffice et Charge d'archiprestre Messire philibert Michod Curé de Charette et avons commis Messire antoine de gervesse pour faire les fonctions Curiales a parmillieu moyennant Salaire Competant,apres lavoir examiné et trouvé capable, et ce pour le temps que ladicte Cure de parmillieu Sera Sans recteur*".

Le 12 août 1654, le curé de Vercieu avait connu le même sort ! Il faut dire à leur décharge qu'à cette époque les conditions de vie de ces curés étaient souvent précaires et leur formation encore bien rudimentaire malgré le renouveau monastique et le redressement consécutif au concile de Trente : ce n'est qu'en 1659 que sera mis en place le premier grand séminaire du diocèse de Lyon.

Lors de la visite pastorale de 1613, la remontrance avait été moins grave pour le curé d'Amblagnieu, Jean Gayn, "*habillé fort indécemment et portant une grande moustache contre sa dignité de prêtre que nous lui avons enjoint de faire couper sur le champ : ce qu'il a fait*".

Les biens-fonds de la chapelle St Jacques donneront lieu à quelques litiges mettant en scène noble Charles Doucet, recteur de la dite chapelle, demeurant à Subtilieu et Pierre Meugnier de Boulieu, prieur-curé puis noble François de Boulieu "recteur de la chapelle, résidant à Matuizieu tant en son propre que comme ayant droit de noble Charles Louis Doucet, ancien capitaine d'un régiment d'infanterie, résidant à Grenoble, héritier testamentaire de noble Charles Doucet, son frère, ancien recteur de la dite chapelle" contre les héritiers d'Anne Boisson (1687-1733), fille de feu Antoine,de Rochechin, et Philiberte Loiseau, et les consorts Vacher (1689-1779) dont la fille demeure à Subtilieu. Le 24/11/1671 on retrouve Pierre Mugnier de Boulieu toujours soucieux de la gestion de ses biens, albergeant une terre située au Montay à Pierre Régis, de Pressieu.

Ces deux familles, Doucet et de Boulieu, sont très présentes dans l'histoire locale à cette époque. Depuis 1666 au moins, Pierre Mugnier dejà mentionné est donc prieur-curé de Parmilieu. Simond Mugnier, seigneur de Boulieu, est capitaine châtelain de la Balme en 1671: il décède en 1682. Anthoine Doucet épouse Louise Mugnier de Boulieu. Claude de Boulieu est conseiller secret du Roy au bureau des finances du Dauphiné. Charles Doucet, clerc tonsuré, recteur de la chapelle St Jacques est fils de noble Claude et de Marguerite Mugnier de Boulieu , décédé le 3/04/1747 à l'âge de 67 ans,il est enterré dans la chapelle St Jacques.

Dans les années 1770 les curés du secteur ne portaient guère les Boulieu dans leur coeur. Témoin ce curieux "éloge funèbre" du curé Roux, de la Balme, à l'occasion du décès du dernier de la lignée Boulieu.

"*Heureux seront les curés après la mort de Mr Deboulieu seigneur de la paroisse de la balme, parmilieu et Labrosse lesquels curés aussi seront heureux puisque le dit seigneur et tous*

ses prédécesseurs n'ont jamais pûs souffrir les Curés de ces trois paroisses et le dernier ennemi juré de tous les trois et comme seigneur plus dangereux ne cesse de leur chercher mil mauvaises difficultés mais grace au Seigneur c'est la fin et le dernier de cette race et le bénéfice de la balme serat pour lors très gratieux". Le curé Roux note encore : "*Mr Deboullieu est mort à lyon le 2ème septembre (1774) et le lendemain y a été inhumé. Il est le dernier de cette famille ; puisqu'il ne laisse point de mâle que deux demoiselles. Qui a régné à la balme plus de trois cent ans et il est le seul de la famille qui ait été seigneur."* C'est lui qui suscita plusieurs mauvaises affaires à Mr Gazan; il l'attaqua même vers le Sepey en allant à Amblérieu où il allait confesser la dame et il lui donna plusieurs coups de son fusil,c'est à dire des coups de bourrades de façons qu'il le mit tout noir. Arrivé à Amblérieu le dit curé fut obligé de mander le chirurgien de Salettes et de se faire soigner. quoiqu'il eut des témoins ça et là qui virent cet assassin personne n'osat parler tant le dit de Boulieu était craint...."*Ah ! que ce seigneur est bien dans l'autre monde, pour son repos et pour le mien*" !

D'après Marius Riollet, des deux filles de Boulieu, l'une fut mariée à M.de la Servette, l'autre à M. de Drujon : la fille unique de ces derniers aurait épousé le baron de la Serve et leurs descendants auraient continué d'habiter le château de Boulieu à la Balme. En fait, c'est cette fille, Anne,Louise, Françoise de Drujon qui épousa le 8/09/1829 Charles Victor Compagnon de la Servette. Elle exécutera en 1853 un legs de son père d'un montant de 3000 F en faveur de la commune de la Balme pour contribuer à la création d'une école de filles tenue par des religieuses.

Au début de la période révolutionnaire, en mai 1790, Charles-Antoine de Drujon (le même ?), habitant et natif de Savoye, titulaire de la chapelle de St Jacques située dans la paroisse de Parmilieu, déclare que son revenu est au-dessous de 400 livres et qu'il contribuera aux besoins de l'Etat pour la somme de 30 livres, en trois trimestres *(cf. contribution patriotique du 5 / 06/1790).*

Les biens de la chapelle St Jacques comme ceux du prieuré disparaîtront dans la confiscation des biens ecclésiastiques décrétée le 2/11/1789, mais seront rachetés par la commune, en partie, le 21/03/1791 après consultation de l'assemblée communale le 12/09/1790.

Sur le premier rôle provisoire d'imposition de la commune en 1791, les acquéreurs étaient taxés de 156 livres 10 sols 3 deniers pour les fonds de la chapelle St Jacques et de 117 livres 11 sols 3 deniers pour ceux du prieuré de Vaux ce qui situe les valeurs relatives.

L'estimation par Henri Servient des biens de la chapelle Saint Jacques le 7 Octobre 1793 se montait à 1950 livres ; les revenus correspondants avaient été évalués en 1791 à 426 contre 340 en 1781. Les revenus des biens du prieuré étaient évalués à 320 livres pour les terres et 170 pour les bois d'où un prix de vente proposé de 9064 + 650.

Le compte-rendu de la visite pastorale de 1654 évaluait à quelque 800 livres les revenus du prieuré et énumérait comme suit les biens correspondants : soixante journaux de terre, seize sesterées de pré, dix ou douze journaux de bois, une perrière, un terrier pouvant valoir 4 sestiers de froment.

Chapitre V
Les curés de Parmilieu

Les documents consultés donnent quelques indications sur le nom sinon la personnalité des curés. Par les comptes-rendus de visites pastorales de l'Archevêque de Lyon, nous avons fait connaissance du curé Claude Chenevière en 1613 et du curé Gabriel Vignon en 1654.

Dans un document de 1638 déjà cité, on mentionne un André du Vernay, antérieurement prieur de Vaux. On a parlé aussi de Pierre Mugnier de Boulieu en 1666-1675 et de Pierre de Boulieu en 1726. En janvier 1724 le prieur s'appelle Boucher. Le 25 juillet 1744,on enterre dans le choeur de l'église, côté de l'épître, Joseph Gardier, 60 ans environ,prieur de Vaux, desservant pendant 15 ans. En 1758,le prieur-curé se nomme Jauffrée. C'est encore le curé Roux qui nous informe des conditions du décès le 19/06/1781 du curé-prieur de Parmilieu, M.Segond, originaire des Basses-Alpes, qu'il qualifie de très bon et dont il dit qu'il sera difficile à remplacer: celui-ci avait été victime d'une crise d'apoplexie qui l'avait frappé alors qu'il était allé dîner chez son voisin, le curé Richard d'Amblagnieu. On doit au curé Segond une réfection de la cure et du choeur de l'église.

Le curé Roux, comme son collègue Jean-Claude Recamier, de Villebois (72), ne s'interesse pas qu'aux évènements locaux, preuve que la diffusion de l'information a connu un net progrès.

L'un comme l'autre suivent l'évolution de l'aéronautique naissante, Roux plus dubitatif, Recamier plus enthousiaste. Ce dernier note en 1783 "*l'invention de la machine ou globe aérostatique par M.Mongolfier*".

Roux relève en 1784 qu'il "y a eu plus de 80 000 étrangers qui s'y sont rendus (à Lyon) pour voir partir le ballon de M. de Montgolfier dans les airs aux Broteaux mais il ne put aller très loin. Il s'y était mis 6 personnes dedans et le feu s'était mis à la cage. Ils faillirent périr... Ce qui est folie parce qu'il ne sera jamais possible de pouvoir voyager dans les airs comme sur l'eau". Mais en 1785, nous dit Recamier, "*un français nommé Blanchard et un anglais, le Dr Jefferie, partis de Douvres le 7 Janvier ont franchi dans les airs le Pas-de-Calais par le moyen d'un ballon aérostatique... chose incroyable pour la postérité*".

Mais "*le 15 juin 1785 Pilâtre du Rozier et son compagnon M.Romain se tuent en tombant de 600 toises en voulant aller en ballon de Boulogne en Angleterre*".

Le curé Roux s'interesse aussi aux grands travaux de Lyon : "*le 1er juillet 1777 j'ai été à Lyon et vu l'ouvrage du sieur Perrache qui prend bon train. J'ai vu les moulins qui commencent à aller et le pont que l'on a commencé. Ce quartier sera superbe. L'on parle aussi du projet de bâtir dans les Breteaux*" (cf Morand). Nos deux curés suivent les événements politiques : passage à Lyon du roi de Suède et du prince de Prusse, affaire du collier de la Reine, guerre d'indépendance américaine, siège de Gibraltar, révolte à Lyon des ouvriers en soie et chapeliers, et, bien sûr, les prémices de la Révolution avec le déficit budgétaire de Calonne, l'exil du Parlement à Troyes pour son refus du timbre en 1787 et la période optimiste de Juin 1789.

Liste des curés du secteur à la veille de la Révolution

Amblagnieu	**sous la présentation de** l'Archevêque	Richard
Arandon	l'abbé de St Pierre	Lagier
La Balme	le prieur Carmes déchaussés	Roux
St Bodille	l'Archevêque Chatres	
Charette	le prieur de Vaux-Parmilieu	Salaville
Ste Colombe	l'Archevêque	Baron
Morestel	le chapitre de St Chef	Meyssin
Optevos	le chapitre de St Chef	Mollard
Parmillieux	le prieur de St Irénée	Galand
Vertrieu	annexe de la Balme	?

Au moment de la Révolution le curé Claude Galland, ancien vicaire de Vertrieu, acquis aux idées nouvelles, prêtera le serment constitutionnel le 23/01/1791 : " *ayant la main sur la poitrine, a juré de veiller avec soin sur les fidèles qui lui sont confiés, de maintenir de tout son pouvoir la constitution décrétée par l'Assemblée Nationale et sanctionnée par le Roy, d'être fidèle à la nation, à la loy et au Roy et de suivre et exécuter la constitution civile du clergé duquel serment a été requis et octroyé acte*".

Il décédera le 3/10/1792 à l'âge de 40 ans : seront présents à sa sépulture, outre le nouveau maire Jean-François Champier qui lui avait succédé le 13/11/1791, les curés d'Amblagnieu, la Balme, Charette, Ste Colombe de la Brosse, St

Vulbas. Il sera remplacé (mise en possession le 9/12/1792 An I) par Jean-Baptiste Gabriel Lurin lequel prêtera également serment et jouera aussi un rôle dans l'administration municipale.

En 1801, avec le concordat qui assure un traitement aux prêtres, mais en contrepartie diminue le nombre de paroisses (le budget !). On passera pour le secteur de 25 paroisses en 1780 à 12 en1808. Parmilieu sera rattaché à Amblagnieu et au diocèse de Grenoble ; les baptêmes sont dès lors administrés à Amblagnieu ou à la Balme. L'état de l'église et du presbytère souffre de cet abandon et, dès 1819, la municipalité s'en inquiète. En 1829 Amblagnieu demande que Parmilieu soit érigé en succursale. Un prêtre est affecté à demeure à partir de 1831 mais à la charge des habitants. Alors que l'érection en succursale aurait permis de faire prendre en charge par l'Etat son traitement.

En 1833 on signale l'état de pauvreté de l'église, abandonnée depuis plus de 30 ans ; durant l'année on la répare, la visite de l'archiprêtre en 1834 confirme la remise en état, le village demande à redevenir paroisse. On bénit en novembre 1834 un nouveau chemin de Croix et le 23/10/1837 le maître-autel est désigné par l'évêque comme privilégié sous le vocable de Saint Pierre et Saint Paul. La demande d'érection en succursale est renouvelée en 1843 : ce sera chose faite le 20 février 1846.

Le 31 mai 1846 verra la première réunion du nouveau conseil de fabrique avec Benoît Labruine, Joseph Deforey,Jean Charrel nommés par l'évêque, Jean Morel et François Perrin nommés par le préfet, le curé Seymat et le maire Giroud. Les recettes de son budget, de l'ordre de 300 F, sont essentiellement les locations de chaises et bancs. Le conseil de fabrique tient réunion au moins une fois par an, le dimanche de Quasimodo (le premier après Pâques).

Curés et desservants au XIXème siècle

à partir de	nom	à partir de	nom	à partir de	nom
Avant1831	Perron(a)	1/09/1846	Reynaud	6/05/1875	Gonin
1831	Burnond (b)	30/01/1850	Tabardel c)	24/07/1881	Bron
1832	Bertrand	24/11/1852	Valllin (d)	1/07/1888	Barral (e)
1837	Julien (recteur)	/1859	Mathian	1/09/1891	Jouffray
1838	Seymat	15/05/1897	Jas		

(a) curé d'Amblagnieu en charge de Parmilieu

(b) vicaire,deviendra curé de Montalieu

(c) dans son testament fait un don de 500 F pour l'ornementation du culte

(d) à son départ fait don de tous ses objets personnels en faveur d'une classe tenue par les religieuses.

(e) décédé le 9/08/1891 à l'âge de 50 ans.

Cependant, dès 1858, on s'inquiète de la dimension et de l'état de l'église. "*Plus d'un tiers de la population (NDLR - alors à son maximum) est privé des exercices du culte faute d'avoir, même en payant, une place à l'église, ce qui est contraire à l'article LXV du décret du 30/12/1808 où il est dit: il sera même réservé dans toutes les églises une place où les fidèles qui ne louent pas de chaises ni bancs puissent commodément assister au service divin*". Insuffisance relevée par l'évêque lors de sa visite pastorale du 24/04/1856. L'architecte Quenin propose un devis de 3950 F pour l'agrandissement et l'appropriation de l'église.

En 1861 la municipalité examine un projet d'agrandissement de l'église - cette époque voit se reconstruire beaucoup d'églises dans le secteur ; mais celui-ci ne verra pas le jour. En 1866 et 1869, la discussion ne porte plus que sur la réfection des murs extérieurs, il faut dire que la municipalité s'est engagée dans l'aménagement d'écoles ce qui mobilise une bonne part de ses ressources.

En 1869 en exécution d'une promesse de son mari, ancien fabricien, la veuve de Joseph Allardon fait un don de 800 F pour l'achat d'une horloge monumentale. Le conseil de fabrique apporte un complément et la dite Horloge est mise en place en août 1869.

La description qui est faite de l'état de l'église dans l'enquête préalable à la visite pastorale de l'évêque de Grenoble Antoine Justin Paulinier de 1871 est tout à fait rassurante. Son état général est satisfaisant; elle mesure, comme aujourd'hui, 24 m de long pour une largeur de 5m, présente une disposition en croix latine avec deux chapelles, un maître-autel en bois verni et doré, dispose d'une quantité importante d'ornements sacerdotaux. Elle est maintenant sous le vocable de Saint Pierre et de Notre Dame du Mont-Carmel. Il n'y a pas de chapelle rurale dans la paroisse mais une chapelle domestique chez M.Guillaume Tabard (Serverin).

Un autre projet de restauration de l'église sera lancé en 1887 et même de reconstruction en 1893 sur une étude de l'architecte Bugey ; il sera l'objet d'une polémique entre la municipalité et le curé d'alors, l'abbé Jouffrey, au caractère très indépendant, ce qui provoquera le déplacement de ce dernier en 1897. On se chicanera même à propos d'une cloche fêlée ! C'est l'abbé Joseph Fas qui succédera à l'abbé Jouffrey en 1898.

Mais le rapport de juin 1901 sur l'état de l'église est alar-

mant: "tout dans cet édifice est mauvais depuis la base jusqu'au sommet" et conclut : "*la reconstruction d'un édifice neuf est préférable au point de vue de la sécurité* ". On approuve les plans et devis et s'occupe de rassembler les fonds nécessaires. Au 30 mai 1902,on ne dispose que de 26560 F, dont 14 400 de souscription publique, pour un devis initial de 44 000 F abaissé à 42 400. Au 22 décembre 1904 le devis est ramené à 38160 F mais le total des souscriptions reste pratiquement inchangé. On sollicite les Pères Chartreux qui ont beaucoup contribué à la reconstruction d'églises alentour mais la situation politique est préoccupante pour eux et ne leur permet pas de s'engager : ils seront expulsés en 1903. Le projet est abandonné. (voir détails annexe II).

Mais les problèmes restent. En 1909 la municipalité est mise en demeure d'effectuer des travaux de sécurité, le curé Rigollier est retiré (le dit curé aurait lui aussi assorti ses registres de commentaires et anecdotes mais nous n'avons pu en prendre connaissance). La cure restera en vacance 8 mois, le service du culte suspendu pendant 4 mois. Réparations faites, un nouveau curé sera affecté le 26/09/1909 à Parmilieu en la personne de l'abbé Joseph Champon qui quittera la paroisse en 1911 pour se retirer à la trappe de Sept-Fons.

La restauration ayant conduit à l'église actuelle a été réalisée dans les années 1970-80 sous le ministère des curés Forest et Noiret. Une nouvelle cloche est installée en janvier 1976, baptisée Clotilde, inspirant le poète :

Ame de bronze du clocher
Qui nous appelle à la prière
Dans l'accueillante nef de pierre,
Aux sons de tes proches voisines
Porcieu,Charette, Montalieu,
Mêle la voix de Parmilieu
Par-dessus combes et collines.

G.Clopeau

Chapitre VI
Ressources de la paroisse

Le compte-rendu de la visite pastorale de 1654 parle d'un revenu de l'ordre de 800 livres constitué de toutes les dîmes, des revenus des biens mentionnés plus haut et de droits tels que : "droit de moisson qui est que chaque feu doit une bichette de seigle, et chacun liant boeuf ou vache ou autre animal à la charrue une bichette de froment ; en outre la famille des Regis qui donne un repas au prieur-curé annuellement".

Au XVIIème siècle, les ressources de la paroisse et de son curé sont souvent,comme ailleurs, obérées par le fait que les revenus correspondant à certaines chapelles sont dévolus, suivant le système de la prébende, à des recteurs extérieurs. C'est ainsi que, lors de la visite pastorale de 1613, on relève que la messe fondée au grand autel par Jean Curtillat bénéficie à Symon Rivet, vicaire de Moras, et la chapelle St Michel a pour recteur un sieur Regis. On constate aussi qu'en1730 le recteur de la chapelle St Jacques est un prêtre extérieur, l'abbé Donet.

Les comptes-rendus des visites pastorales de 1613 et 1654 apportent des indications précises sur la fondation Curtillat qui finance la célébration d'une messe hebdomadaire pour les défunts. On parle en 1654 de quatre fonds valant 24 livres de rente. On précise en 1613 que cela "*consiste en une maison sise à Mathuisy, un pré, joignant la dite maison, contenant demy seyterée qui s'accense trente-six solz, 5 journaux de terre et un boys, vallantz annuellement 6 ou 7 livres* ".

Les comptes de Pierre de Boulieu, prieur-curé, en 1728 donnent une idée plus précise des ressources et charges à cette époque.

Revenus :
Dixmes arrentées verbalement 400
Plusieurs prés et terres autrefois arrentées 200
Pour un bois taillis estimé 30
Pour un terrier estimé 20
Pour une pension (servie par le sgr d'Amblérieu) 25
Casuel 12
Revenu total 687 livres

Charges :
Pour l'imposition des décimes 122
Pour servir 6 bichetées de froment à 30* 9
Pour le 1/24ème aux pauvres 8 bichetées de seigle à 20* et 8 bichetées d'orge à 15* 14
Charge totale 145 livres

Le revenu net est donc de 542 livres.

Ce décompte est assorti d'une déclaration selon laquelle le curé reconnait percevoir toutes les dîmes, affermées verbalement à Fleury Soli de Parmilieu qui lui verse 400 livres. Le curé Roux, de la Balme, note qu'en 1768, le roi a relevé la portion congrue des curés de 300 à 500 livres, celle des vicaires de 150 à 200 mais il estime, les novales (*cad* dîmes sur les terres nouvellement défrichées) ayant été supprimées, que les curés ne sont pas gagnants dans l'affaire. Les tarifs seront à nouveau relevés en 1786 respectivement à 700 et 350 livres.

Selon l'état général du diocèse de 1781, les revenus imposables apparaissent comme suit:

- Abbaye d'Ainay : 21360 livres
- Prieuré St Irénée : 7300
- Prieuré de la Platière : 5900
- Archevêque-comte :49400
- Abbé d'Ainay :10680
- les chanoines-comtes (ils sont 32) chacun : 1670
- Paroisses de 6ème classe : Morestel:850
- la Balme :650
- Paroisses de 7ème classe :
  Amblagnieu,
  St Bodille,
  Optevoz : 550
  Carisieux,
  Charette,
  Vercieux :500

Curieusement Parmilieu ne figure dans cet état que sous la rubrique prébende simple au titre de la chapelle St Jacques pour un revenu de 340 livres : cela est sans doute relié au fait que Parmilieu, contrairement à ses voisins, ne relève pas du régime de la portion congrue.

Près d'un siècle plus tard le traitement payé par l'Etat assure aux prêtres un revenu allant de 800 à 1300 F par an. Des compléments sont apportés (valeurs moyennes pour notre secteur) par le casuel (192 F), le nécrologe (105 F) les offrandes rituelles (113 F), au total environ 353 F avec des disparités parfois importantes.

L'enquête du 1er octobre 1871 déjà citée, établie par le curé Mathian confirme un revenu ordinaire de la fabrique de 380 à 400 F, un casuel de 30 à 40 F, un nécrologe de 100 F. Ne

dépendent plus de la cure qu'une parcelle d'un1/2 arpent et le premier étage d'un bâtiment isolé du presbytère et qui fait l'objet d'un litige avec la commune.

La séparation de l'Eglise et de l'Etat au début du XXème siècle remettra évidemment à nouveau en cause cette situation.

Chapitre VII
Les paroissiens

En 1339 Parmilieu compte 82 feux soit environ 370 habitants : les grandes épidémies de peste feront là comme ailleurs d'énormes dégâts et l'on ne comptera plus que 30 feux en1372 et 26 en 1392-95. J.B.Lanfrey indique pour 1458 une population de 40 familles à Parmilieu contre 27 à la Balme,14 à Ste Colombe et 5 à Marignieu.

Le compte rendu de la visite pastorale de 1654 parle de 200 communiants (*cad* personnes âgées de plus de 12 ans).Dans sa déclaration au diocèse de 1728 le curé de Boulieu parle de 230 communiants," *tous pauvres et misérables* " ; le jugement est peut-être exagéré mais aux XVIème et XVIIIème siècles une proportion de pauvres de l'ordre de 65% n'était pas rare tant était grande la disparité des revenus.

Evolution de la population (nombre de feux) du secteur

Paroisse	**1339**	**1372**	**1383**	**1392**	**1475/1339**
Amblagnieu	100	37	41	43	66.0%
La Balme	168	78	60	43	52.4%
La Brosse	22	9	10	9	72,7
Charette	101	?	49	47	73,3
Marignieu	22	4	5	2	18.2
Parmilieu	82	30	?	26	51.2
St Baudille	205	?	78	86	66,3

L'état général du Diocèse de Lyon vers 1760 permet une autre comparaison du nombre d'habitants du secteur sur la base du nombre des "communiants":

- *Amblagnieux 250*
- *La Balme 250*
- *St Bodille 500*
- *Charettes 250*
- *Ste Colombe 60*
- *Parmilieu 200*
- *Vercieu 200*
- *Vertrieu 250*

Le compte-rendu de l'assemblée communale du 14 novembre 1790 pour le renouvellement partiel du conseil donne, par la liste des présents, une idée de la répartition de la population à l'époque :

- *journaliers 32*
- *laboureurs 15*
- *citoyens bourgeois 2*
- *tisserands 2*
- *marchand 1*
- *maçon 1*
- *couvreur 1*

D'autres éléments sont apportés par les déclarations des citoyens en 1793, en exécution de l'arrêté de frimaire An II, indiquant pour chacun le nombre de personnes à charge et les productions vivrières : froment, seigle,orge, blé noir,maïs,foin,trèfle, paille,pommes de terre. Il y a :

- 13 personnes à charge chez J.F.Champier qui dispose d'un bétail important (16 vaches, 8 chevaux, brebis),

- 9 chez Anthelme Thollon qui n'a que 7 vaches et 2 juments,

- 8 chez François Labruine avec 10 vaches et 4 chevaux,

- 7 chez Laurent Moly avec seulement 4 vaches (mais il est également couvreur).

Les ressources sont alors essentiellement d'origine agricole. L'agriculture souffre du manque de terres riches, le rocher étant souvent affleurant et la forêt occupant la majeure partie du territoire (85% en1824 selon Valérie Crozet); celle du Serverin couvre à elle seule 50%.

Souvent les perturbations climatiques viennent remettre en cause le résultat du travail (souvenons-nous de la mini-ère glaciaire des années 1700). En février 1711 le Rhône inonde la plaine jusque dans l'église de Ste Colombe de la Brosse. Le curé Cubizolle qui devait baptiser un enfant note, non sans humour: "*on nous apportat l'enfant que nous baptisames au milieu des eaux - jamais ne fut pareille feste, nous nous lavames tous les pieds pour laver à un seul la teste*". En 1772,le curé Roux note qu'il y a eu de violents orages et grêles. En janvier 1789, le Rhône est gelé, on le traverse à pied sec (bonne affaire pour les contrebandiers !) mais le dégel est particulièrement destructeur: "*tous les moulins,les plattes,les bains, les frises,les manufactures de chocolat et à peu près cent bateaux qui étaient sur le fleuve*" sont emportés à Lyon.

A l'inverse, le curé Roux observe, en 1772, que les fermiers sont devenus tous riches grâce à l'augmentation rapide du prix des céréales : ils achètent les domaines qu'ils ont travaillés depuis des décennies : ainsi les Servian à Marrieu, les Thollon au Vernay; un Bert achète Chalonne ; un Pras,fermier des Dames de Salettes à Surbaix,achète le domaine de Pressieu à M. de Boulieu. Joseph Penet, fermier d'Amblerieu, fait construire une maison bourgeoise à Pressieu.

Au tout début du XIXème l'habitat est concentré sur les hameaux de Pressieu, Chanaux, Mathuizieu, Subtilieu. La vigne est cultivée à Subtilieu sur les mêmes zones qu'elle l'est encore ou l'était récemment. L'enquête du Patrimoine y observe un mode d'habitat typique avec de petites fermes accolées le long de la route. Les liaisons routières sont encore bien rudimentaires et

dès 1820 la commune se préoccupera de l'amélioration et de l'élargissement des chemins de Parmilieu et Pressieu vers la Balme. En 1845 on commencera à discuter de la liaison Amblérieu-Montalieu. Mais les ressources communales sont encore bien limitées. Dans les années 1820 on instituera une taxe sur les bestiaux conduits au pâturage sur les communaux : 0,75 F par boeuf ou vache, 0,50 F par génisse, 0,10 F par brebis, mouton, agneau. On pourra s'acquitter de son dû par une prestation en nature sur la base de 1 F pour une journée à bras d'homme et 5 F pour une voiture attelée de deux chevaux.

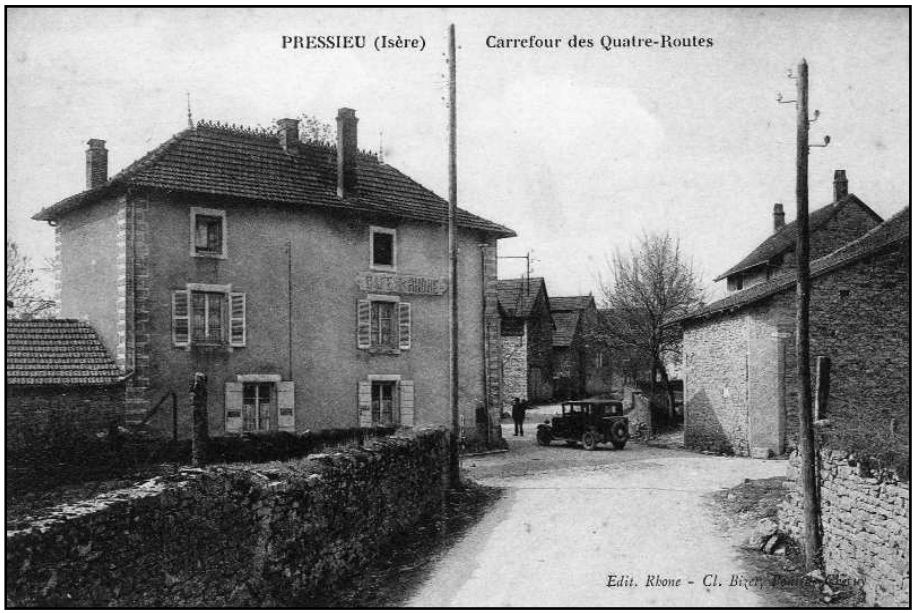

Les choses vont changer avec le développement de l'exploitation des carrières de pierre de taille à partir de 1840 : la première carrière faisant l'objet d'une mention dans les dossiers communaux de Parmilieu est au nom de Chavant et date de 1838. On assiste alors à une multiplication du nombre de maisons dites de carriers autour des anciennes fermes: l'enquête du Patrimoine les décrit comme des logis simples, en profondeur, avec un étage carré et un étage en surcroît, avec une petite cour

en façade et un jardin sur l'arrière: la grande majorité des maisons a été construite dans la seconde moitié du XIXème siècle.

La soie puis la ganterie sans oublier la prise en nourrice, apporteront à leur tour des ressources complémentaires (Le registre paroissial de 1839 relève qu'il est d'usage, à la fin juin de faire une offrande de cocons de vers à soie au profit de la chapelle. A noter aussi que c'est à Charette dans son château du Vernay, que le comte de Chardonnet mit au point la soie artificielle ou rayonne en 1823).

Le curé Mathian en 1871 reconnaît que toute cette activité engendre un certain bien-être mais qu'on en abuse fréquemment dans les cabarets (il y en a alors trois) ! Il se désole de constater qu'il y a beaucoup d'absentéisme aux offices de la part des hommes : très peu d'entre eux font leurs pâques.

Evolution du nombre d’habitants de la commune :

- 355 en 1790
- 418 en l'An II
- 639 en 1831
- 663 en 1856
- 660 en 1860
- 592 en 1926
- 616 en 1931
- 489 en 1954
- 349 en 1962
- 456 en 1982
- 423 en 1999.

Avec une superficie de 1283 ha, la densité n'aura donc jamais beaucoup dépassé les 0.5 h/ha.

Chapitre VIII
La pierre et les carrières

Aux premiers temps de la colonie romaine de Lugdunum, les matériaux étaient amenés péniblement par bateau de Glanum (St Rémy de Provence) (ils sont fous ces Romains !). Puis, au début de l'ère chrétienne, on trouva plus judicieux de faire descendre le Rhône aux dits matériaux en mettant en exploitation des carrières près de Seyssel et même, à partir de l'empereur Claude, des carrières à la Fay (près de Murs et Geligneux dans l'Ain). Celles-ci fournissaient un calcaire plus dur, plus difficile à travailler, n'acceptant pas facilement les moulurations mais donnant des inscriptions de meilleure qualité. Les siècles passant, ce fut au tour de la région de Villebois (Ain) de fournir la pierre nécessaire aux nouvelles constructions et ponts lyonnais.

Cette pierre “De Villebois” qui correspond à du jurassique inférieur dit bathonien est localement appelée "choin" et on la trouve aussi sur la rive gauche du Rhône en vis-à-vis. Elle apparaît à Lyon sur les façades de la place Bellecour, au lycée Ampère, au Palais de Justice, sur les ponts Lafayette, Morand, Tilsitt, sur les quais du Rhône et de la Saône. Et en l'an 2000 c'est encore une entreprise de Parmilieu qui peut s'enorgueillir de la fourniture du matériau des places Antonin Poncet et Valmy à Lyon

et du hall d'entrée de l'Opera de Londres.

La pierre fut longtemps amenée à Lyon par voie fluviale, au moyen de bateaux spéciaux appelés "rigues", construits notamment à Sault-Brénaz. Le chargement se faisait à Briord ou au Port-Neuf (Bigarraz), ultérieurement aussi à la Balme.

Henri Pierre a bien raconté la vie de ces mariniers : le confort était limité mais le bateau avait tout de même son "tiaume" .

Le chemin de fer devait, à la fin du XIXème siècle, avec une ligne Ambérieu-Villebois-Montalieu (1875) et une vers Lyon (ligne de l'Est - 1882) concurrencer la voie fluviale qui ne sera abandonnée qu'au moment de la guerre de 14-18. La ligne de l'Est sera prolongée jusqu'à Amblagnieu-Porcieu en 1885 et Sous-Amblagnieu en 1897 et il y eut même un projet pour Parmilieu, déclaré d'utilité publique le 28/03/1929, terrains acquis dès 1930 mais il ne sera pas mené à son terme.

Le travail de la pierre lui-même est bien décrit dans divers documents et livres . La Maison du Patrimoine de Hières-sur-Amby et celle de la Pierre et du Ciment de Montalieu permettent aussi de revivre cette épopée de la Pierre. La promenade du "sentier des bigues" offre de retrouver les traces de cette activité à Parmilieu tout en longeant les "palis" ou "pierres plantes" ou en s'abritant sous les "chapits" - mais aussi d'autres vestiges de la vie d'alors comme les fours à pain et l'ancienne magnanerie.

On peut penser que l'activité des carrières démarra à Parmilieu à la même époque qu'à Montalieu, soit vers 1750, pour atteindre son apogée à la fin du XIXème siècle.

Une des premières demandes enregistrées d'ouverture de carrières date des années 1830.

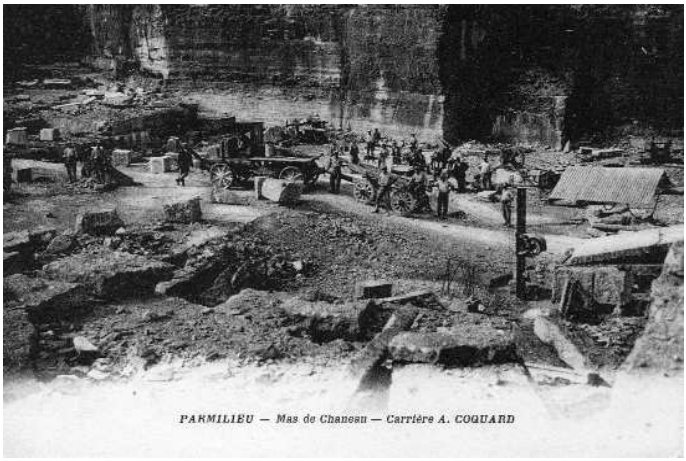

En 1862 sur les déclarations de carrières figurent les noms de Allardon, Chavant, Dechanaux, Gerbod, Grivet, Guillet.

En 1895 ils sont 13 à figurer sur le rôle des carrières.

Les carriers :

En 1862 on compte 835 carriers et tailleurs de pierre pour le secteur de Montalieu et environs ; on parle de 1400 ouvriers pour l'ensemble du bassin carrier. A Montalieu, ils représentent 56% des électeurs inscrits en 1881, 64% en 1900. Il y en aura jusqu' à 200 à Parmilieu répartis en une trentaine de carrières.

Une population assez remuante pour provoquer parfois quelques chahuts sinon plus. Fréquentant plus volontiers le cabaret que l'église, même pour la fête du patron de la corporation, Saint Clair. Le 1 mars 1874, à Parmilieu, ils organisent une manifestation avec

Marseillaise et Chant du Départ, en arborant le drapeau rouge. Municipalité et gendarmerie s'employèrent à dédramatiser l'affaire pour éviter des affrontements ; celui qui avait apporté le drapeau l'avait, parait-il, *"acquis en Septembre1870 en le voyant flotter sur la deuxième ville de France*" et la plupart des manifestants cherchaient seulement un divertissement sans intention hostile...

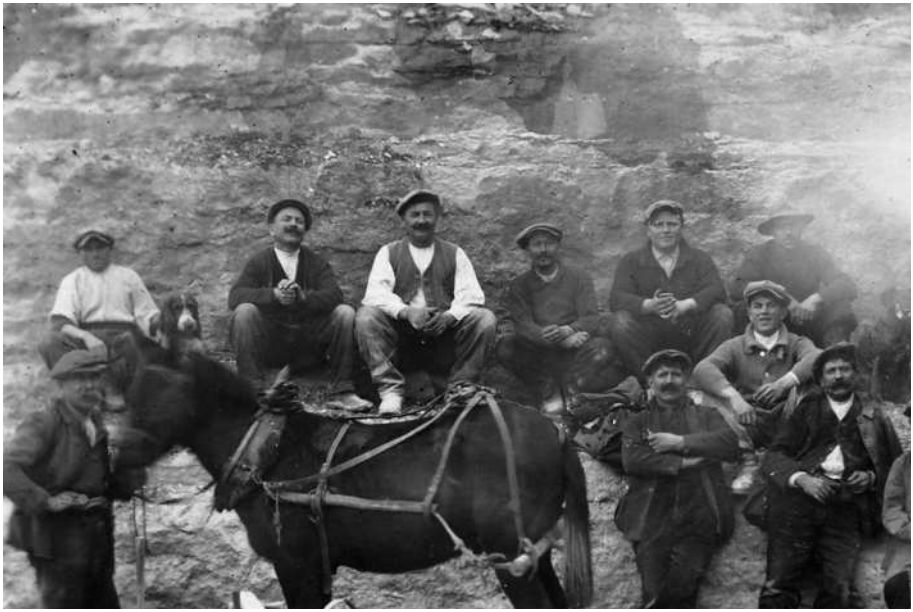

La corporation des "pierreux" était bien organisée, elle avait sa société d'entraide (1854), son syndicat(1884) (créé le 24 mai 1895 à Parmilieu). Dès 1852 une convention sur les tarifs avait été signée à Villebois. Mais la tentation est toujours grande de faire jouer le rapport de forces, là comme ailleurs, et pour répondre aux grèves des années 1920, les employeurs feront appel à la main d'oeuvre italienne. L'arrivée sur les chantiers de l'électricité, la concurrence croissante du béton vont bouleverser profondément la profession avec une régression considérable du nombre des carrières et des effectifs employés.

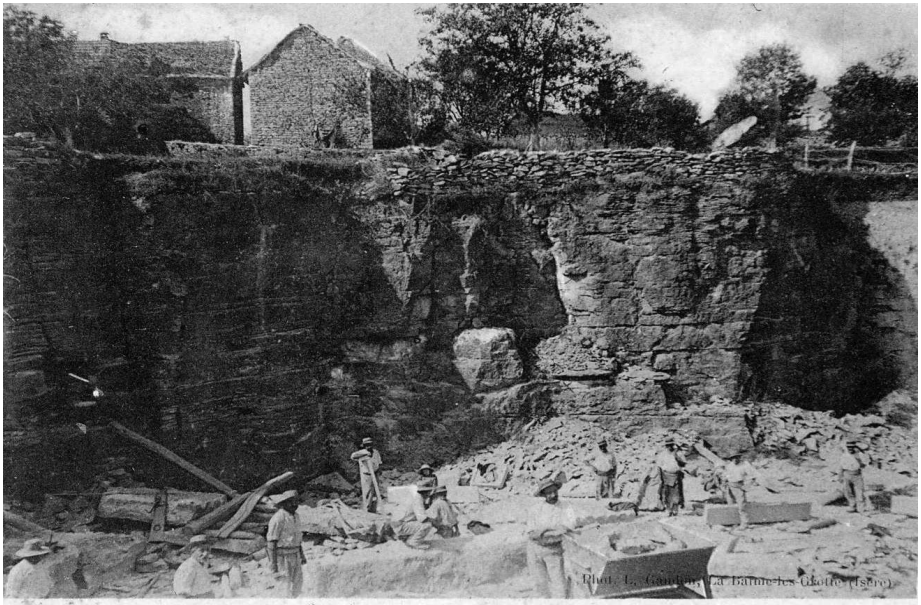

Carrières de PARMILIEU (Isère)

Chapite IX
La vie commune

Sous l'Ancien Régime,la commune n'existait pas comme entité territoriale de base ; c'est la paroisse qui jouait ce rôle. Depuis l'ordonnance de Villers-Cotterets en 1539 pour baptêmes et sépultures, complétée par celle de Blois en 1579 pour les mariages, le curé était astreint à tenir les registres officiels. Il pouvait avoir aussi à faire des annonces émanant du pouvoir temporel. Cependant dès le XIème siècle et surtout le XIIème des associations de bourgeois, dans les villes, s'étaient formées pour obtenir liberté de commerce et droit de s'administrer eux-mêmes. L'intérêt financier aidant, progressivement les seigneurs accorderont de plus en plus de chartes d'affranchissement. Ces villes prendront le nom de communes, villes franches,etc. Lyon disposera ainsi d'une charte en 1320 et Crémieu dès 1315.

Plus généralement cependant, au niveau des paroisses, le temporel n'était pas géré par les curés. Le temporel propre à la vie religieuse relevait de la "fabrique" avec à sa tête le "marguillier". A la Révolution la propriété des églises passera aux communes mais la gestion sera assurée par les conseils de fabrique créés le 8 juillet 1809 dont les maires sont membres de droit.

Le temporel propre à la vie civile relevait, lui, de la "communauté". Vauban, à la fin du XVIIème, en comptait environ 36000 sur un territoire français plus petit que l'actuel. La communauté s'exprimait dans le cadre d'une assemblée, généralement réunion des chefs de famille propriétaires, convoquée une dizaine de fois par an, se tenant habituellement dans l'église, seule maison commune véritable. On y décidait de l'exploitation des biens communaux, de la date des vendanges ou moissons, de la répartition des eaux d'irrigation, de la garde des moissons ou troupeaux, etc.

La communauté était collectivement responsable face à l'impôt. Le syndic, élu annuellement, assurait l'exécutif et avait notamment, éventuellement aidé par un "asséeur", mais jouant le plus souvent directement ce rôle, à fixer la cote de chacun des "feux". La perception étant effectuée par des "collecteurs".

La communauté avait aussi à assurer la police rurale, l'enseignement et d'autres tâches pour lesquelles les ressources souvent manquaient, obligeant à aliéner les biens communaux au point d'inquiéter Colbert et l'amener à instaurer une certaine tutelle sur la gestion communautaire. Selon certaines indications il y aurait eu une telle communauté, unissant La Balme et Parmilieu, à la veille de la Révolution.

A cette même époque, dans le Lyonnais, à la suite de l'édit de Juin 1787, on vit apparaître quelques municipalités désignées selon un système censitaire. A partir de 1690 on trouvait même des maires (cf Lagnieu) mais il s'agissait alors de charges achetées : le Roi avait besoin d'argent ! Mais la Révolution, par décision de l'Assemblée Constituante du14 décembre 1789, va transformer les anciennes communautés ou municipalités en "communes révolutionnaires".

Ces communes remplaçant donc les paroisses en tant qu'entités territoriales de base tout en en conservant pratiquement les limites. Leur administration était confiée à un "conseil général de commune" comportant d'une part un exécutif permanent constitué du maire et d'officiers municipaux et d'autre part un

conseil délibératif de notables réuni dans les circonstances importantes. Cette organisation était complétée par un fonctionnaire élu, le procureur-syndic, chargé de provoquer les actes administratifs et de veiller à l'application de la loi. Le conseil était élu par les citoyens "actifs" pour deux ans et renouvelable par moitié tous les ans. Par la loi du 20 septembre 1792, la tenue des registres de l'état-civil passait de la paroisse à la commune pour consigner les naissances, mariages, décès au lieu des baptêmes, mariages, sépultures.

Parmilieu devint donc commune et l'on planta à Pressieu un beau frêne en l'honneur de la Révolution. On brûlera même au pied du dit frêne, le 11 frimaire an II, des terriers provenant de la cure.

Le premier maire de Parmilieu fut son curé d'alors, Claude Galland. Il sera remplacé,comme indiqué plus haut, le 13/11/1791 par Jean- François Champier. Le 9 décembre 1792 une assemblée des citoyens fut convoquée à la sortie de la messe dominicale pour renouveler les officiers municipaux : Jean-François Champier restait maire, assisté de Laurent Moly et Anthelme Thollon, avec François Labruine comme procureur. Le nouveau curé, Jean-Baptiste Gabriel Lurin, "mis en possession" ce même 9 décembre 1792 figura à son tour parmi les notables du conseil municipal.

La commune souhaitant construire une maison commune, le curé Lurin propose en attendant, en avril 93, un appartement pour y tenir les réunions ; la municipalité l'utilisera effectivement de 1793 jusqu'à l'an III. Le curé Galland avait déjà, le 12 juillet 1790, incité la commune à racheter le presbytère à cet effet. Plus tard, le 13 fructidor an III, tous les bâtiments dépendant de l'ancien prieuré seront mis en location par la commune devenue propriétaire. La commune avait eu aussi, de ce fait, à s'occuper durant l'été 1791 de l'adjudication de foin, trèfle et paille dépendant du prieuré.

Les impots et la conscription

Le premier rôle provisoire d'imposition sur 1791 est instructif en ce qu'il fait apparaître une hiérarchie des richesses dans la commune:

Les ci-devant nobles :

- Mr de Drujon taxés 472 livres
- M de Vertrieu 573
- Mr de Rachais 118
- Acquéreurs des fonds de la chapelle St Jacques 156
- Mr de Chaponas 228
- Claude Gout-Cent ? 139
- Antoine Pras 224
- Henry Servient et ses frères 186
- Joseph Rigot 95
- Joseph Dumas 43
- François Labruine 41
- Claude Galland, curé 4
- Acquéreurs du prieuré de Vaux 117

et on attend de la Nation un complément de 1409 livres

Ceci est à comparer aux salaires,journées et main d'oeuvre taxés le 18 frimaire An II comme suit:

- Gages d'un domestique / an 126 livres
- Domestique familiale non compris le linge 30
- Journée y compris la nourriture d'un tailleur homme: 12
- Journée y compris la nourriture d'un tailleur femme : 9
- d'un maçon 2,5
- d'un manouvrier 0,18
- Façon d'une paire de culottes première qualité 1,10
- façon d'une veste 2,14
- Toise de maçonnerie 1,10

Le décret du 3 février 1790 fixait les limites des départements et leur subdivision en districts : à l'intérieur du département de l'Isère :

Parmilieu relevait du district de la Tour-du Pin, malgré une demande de rattachement à celui de Crémieu. Les communes étaient aussi regroupées par cantons et Parmilieu devint ainsi en 1790 chef-lieu d'un canton lui associant Amblagnieu, la Balme, Hières et Vertrieu.

Pendant la période révolutionnaire la commune aura, comme beaucoup d'autres, à faire face aux problèmes de l'imposition fiscale, de la fourniture à l'Etat de chevaux, de céréales, de l'aide aux indigents, etc. Il faut recenser les hommes en état de porter les armes. Le 1er avril 92 on en dénombre ainsi :

113 à Vertrieu + 20 employés dans les volontaires
90 à Amblagnieu + 3
113 à la Balme
76 à Parmilieu + 7

Le 10 prairial an II une garde nationale est constituée avec comme capitaine Joseph Joly, comme lieutenant Anthelme Millet, comme sous-lieutenants Louis Alaron et Jean Chavant, comme sergents Jean Roux et Clément Rigot, comme caporaux Benoît Thollon, Michel Trollion, Blaise Giroud et Pierre Chavant, de Rochechin.

Là comme ailleurs on voit la municipalité louvoyer face à la demande de conscrits. Il faut les choisir " *célibataires, sains et bien portants, les moins nécessaires à l'agriculture, âgés de 18 ans*". Conséquence : depuis la promulgation de la loi tout le monde ou presque travaille dans l'agriculture ! On se marie jeune ! Le 27 messidor an III, on propose un Jean-Baptiste Gabriel Lurin, âgé de 37 ans qui pourrait bien être... le curé de Parmilieu ! (sans doute était-il consentant...)

Le Directoire (1795-1799) va supprimer les districts et les communes de moins de 5000h, les remplaçant par des municipalités

de canton surveillées et dirigées par un commissaire du Directoire.

Le 17 brumaire an IV une assemblée ordinaire désigne les représentants cantonaux pour Parmilieu : Joseph Penet, François Labruine, Benoît Moine, Joseph Chavant. Claude Lurin (de Vertrieu ?) est élu président de l'administration cantonale.

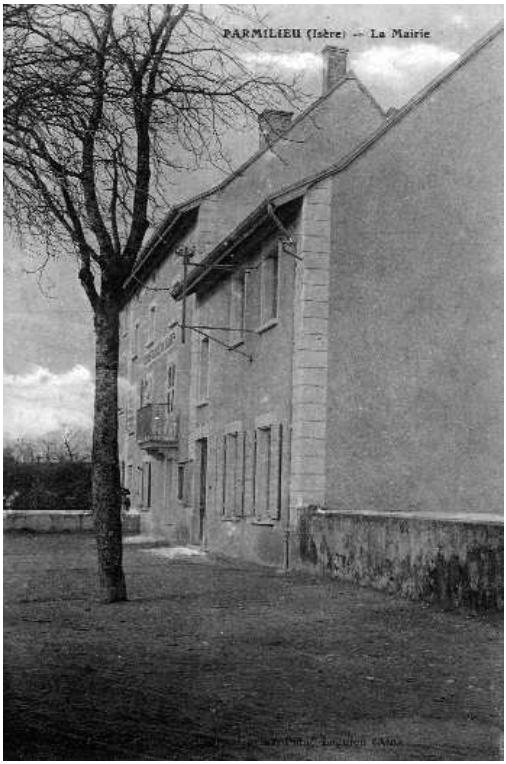

Le 24 brumaire an IV, la population de la commune étant inférieure à 5000 h, on procède à la nomination d'un agent municipal qui sera Claude Dumas avec pour adjoint-suppléant Louis Alardon (idem à Amblagnieu et à la Balme). Laurent Moly lui succédera dans cette fonction en mars 1798 et jusqu'à septembre 1799, Anthelme Millet assurant ensuite la relève jusqu'en 1801. Ce sont eux qui enregistrent, par délégation au niveau des anciennes communes naissances,mariages et décès. (Curieusement les registres de délibérations, bien que Parmilieu soit resté le siège de la nouvelle administration cantonale, sont absents).

Le Consulat rétablit les communes mais en les plaçant sous tutelle préfectorale : le maire est officier ministériel, assisté d'un conseil délibératif dont les membres ont été choisis sur une liste de notables. Le nom du maire de Parmilieu, Anthèlme Moyne, ne réapparaît qu'en 1801. Les départements sont divisés

en arrondissements, moins nombreux que les anciens districts.

L'arrêté du 9 brumaire an X fait choir Parmilieu de son piédestal en remodelant les limites cantonales : Parmilieu n'est plus qu'une commune du canton de Crémieu.

Jusqu'à la loi électorale de 1817 le vote appartient aux collèges électoraux d'arrondissement et de département formés sous l'Empire. Pour être électeur il fallait payer un cens (impôt direct) de 300F, élevé à 1000 F (et être âgé de 40 ans au moins) pour être éligible. Sous la Restauration le nombre d'électeurs se situera vers 90 000, celui des éligibles vers 20 000, appartenant tous à l'aristocratie terrienne et à la bourgeoisie aisée (pays légal). Le système sera remanié en 1820 pour introduire le double vote, à savoir l'élection de 258 députés par les collèges d'arrondissement et 172 autres par les collèges de département formés par 12 000 de ces électeurs lesquels votaient ainsi deux fois. La loi de 1824 prolongera la durée du mandat de 5 à 7 ans avec suppression du renouvellement partiel. En 1830 les cens seront abaissés respectivement à 200 et 500 F ce qui permettra d'avoir 241 000 électeurs en 1847 mais le suffrage universel (pour les hommes) ne sera vraiment introduit qu'en 1848.

Ce mode de scrutin au caractère démocratique limité explique sans doute la longue présence comme maire de l'un des rares nobles locaux.

Les serments se suivent et se ressemblent : après le serment " civique et fraternel sur l'autel de la Patrie " à l'occasion de la Fête de la Fédération en 1790, celui de la Constitution Civile du Clergé, etc...,la loi du 31 août 1830 astreint les fonctionnaires publics à jurer "fidélité au Roi des Français, à la Charte Constitutionnelle et aux lois du royaume".

Les premiers maires de Parmilieu

1790-1792 Claude Galland 1800-1816 Anthelme Moine
1792-1796 Jean-François Champier
1816-1838 Jean-François Scipion de Drujon
1796-1798 Claude Dumas (agent municipal)
1838-1842 Gabriel Mehier
1798-1799 Laurent Moly (agent municipal)
1842-1846 Joseph Giroud
1799-1800 Anthelme Millet (agent municipal)
1846-1848 Benoît Labruine

Chapitre IX
L'école

Pendant le Moyen Age seuls les clercs et quelques privilégiés reçoivent une certaine instruction et il faut attendre les débuts de l'imprimerie pour voir se diffuser les écrits, moyens de la culture. Ce n'est guère qu'avec les initiatives d'un Charles Demia (dont la tante était mariée à un apothicaire de Lagnieu, Claude Micard) dans le Lyonnais à partir de 1666 ou d'un Jean-Baptiste de la Salle entre 1680 et 1700 que l'école va vers les plus pauvres.

L'analphabétisation, si on la mesure par la capacité ou non à signer, est très forte encore à la veille de la Révolution et il faudra attendre la fin du XIXème pour que la situation s'inverse vraiment. Selon l'étude de Maggiolo, en 1690, 79% des époux étaient incapables de signer à leur mariage et pour 100 qui signaient seulement 48 de leurs épouses pouvaient en faire autant; ces chiffres passaient respectivement à 68% et 57 en 1790. N'étaient capables de signer dans un département rural comme la Vienne, que :

- 17% des hommes,10% des femmes vers 1690
- 19 et 9% vers 1790
- 25 et 13 % vers 1820
- 52 et 33% en1866.

(D'après une autre source en 1790 parmi les jeunes mariés, savaient signer en moyenne en France 47,5% des hommes et 26,9% des femmes ; pour le Jura respectivement 58,9 et 24,8 ; pour l'Ain 24,8 et 11,5.)

Les élites, y compris Voltaire, ne poussaient guère à l'instruction du peuple et un intendant de Provence, en 1746, proclamait même : "*C'est aux curés à instruire les habitants des principes de la religion : c'est tout ce que le paysan et le laboureur doivent savoir ; à l'égard des bourgeois, ils n'ont qu'à payer eux-mêmes les gages d'un maître d'école*". La Révolution voudra changer les choses et Condorcet présentera un plan en ce sens en 1792... mais on se trouvera face à d'autres soucis !

L'Ancien Régime n'avait pas eu de politique de francisation systématique et généralisée. La Révolution la voudra : "*la langue d'un peuple libre doit être une et la même pour tous* ". L'enquête de l'abbé Grégoire, lancée en 1790 montre que sur une population de 28 Millions d'habitants près de 12 ne parlent pas le français, seulement 3 le parlent avec pureté et ceux qui l'écrivent correctement sont encore moins nombreux. Il tirera de cette enquête un rapport présenté à la Convention en 1794 " *sur les moyens d'anéantir le patois et d'universaliser l'usage de la langue française* "

C'est la Restauration qui par l'ordonnance du 29 février 1816 instituera vraiment l'école primaire en faisant obligation à toute commune "*de pourvoir à ce que les enfants qui l'habitent reçoivent l'instruction gratuitement*".

On se préoccupera également du contrôle de compétence des instituteurs mais aussi de leur rémunération. L'ordonnance du 4 février 1830 confirmera cette orientation d'obligation pour les communes d'entretenir école et instituteur, avec contribution financière des familles mais gratuité pour les indigents. La loi Guizot du 28 juin 1833 astreindra toute commune de

plus de 500 h à ouvrir une école primaire publique. Dans une lettre du 3 décembre 1834 le sous-préfet de la Tour du Pin rappelle cette obligation : "*L'instruction est le premier besoin des peuples et le plus bel héritage que des parents puissent laisser à leurs enfants*". Le nombre d'écoles passera de 42 000 en 1833 à 63000 en 1848. Vers 1850,un instituteur gagne de 200 à 300 F, la rétribution scolaire est de 1,25 à 2,25 F mais curé et maire ont à établir ensemble une liste des enfants à admettre gratuitement (loi du 15/03/1850). Les lois Jules Ferry de 1881-1882 rendront l'école obligatoire et gratuite.

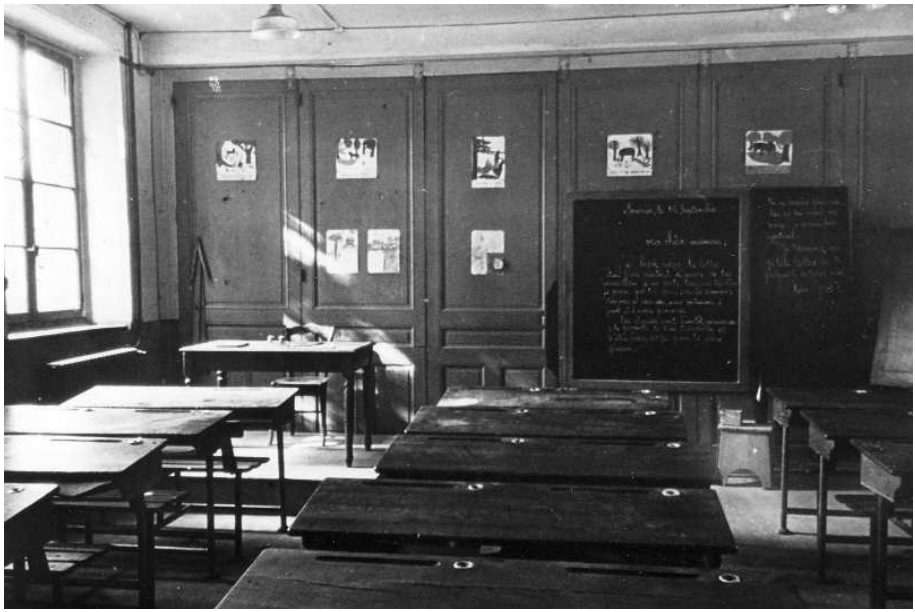

Basée traditionnellement sur un enseignement " individuel " avec apprentissage successif de la lecture, de l'écriture, du calcul, la pédagogie évoluera assez rapidement avec les Frères des Ecoles Chrétiennes vers une méthode "simultanée" permettant une progression collective plus rapide. Les choses seront aussi facilitées avec l'abandon, sous la pression des lois Jules Ferry, d'un bilinguisme vivace français/patois local.

A Parmilieu une délibération municipale du 20 décembre 1820 nous apprend que l'instituteur nommé "*a disparu et quitté son poste depuis longtemps* "; il faudrait le remplacer par "*quelqu'un capable d'instruire la jeunesse en lecture, écriture, calcul, religion*". On a même un candidat en la personne de François Neyret, 30 ans, de Vertrieu.

L'école fonctionne donc déjà à cette époque dans une maison loué ; par lettre du 24 avril 1833 le sous-préfet attribue même une somme de 79 F pour sa réparation. Il semble que ce soit l'ancien desservant de la paroisse (M.Burnond), passé ensuite à Vercieu, qui ait pris en charge la dite réparation puisqu'une autre lettre du sous-préfet, du 26 septembre 1838 donne son accord pour affecter un subside de 200 F accordé en 1834 au remboursement partiel des dépenses de l'ecclésiastique.

Après avoir envisagé la construction d'une école sur un terrain de Joseph Chavant, la municipalité, après avis de l'architecte Hugues Quenin, se décide pour l'achat, le 25 mai 1853, d'une partie d'une maison appartenant à Antoine Praz (coût estimé pour l'achat : 9275 F, pour les aménagements : 1623 F). Dès lors la municipalité utilisera l'étage pour y tenir ses réunions.

En 1871, école de garçons et école de filles fonctionnent séparément mais en bonne entente, la première avec un instituteur laïc, la seconde avec des religieuses.

En 1872 la commune étudie un projet de regroupement des deux écoles et, à cet effet, achètera en 1875 le reste du bâtiment Praz. Cet ensemble sera complété en 1926 par l'achat d'une parcelle contiguë pour y aménager préaux et cour de récréation.

Chapitre X
Le Serverin et la chartreuse de Salettes

La forêt du Serverin recouvre une très grande partie du territoire de la commune de Parmilieu. Elle fut donnée en 1334 aux chartreusines de Salettes mais continua de faire des envieux car le bois de chêne était recherché. C'est ainsi qu'en 1648, Gabriel de Groslée, seigneur de Mépieu, Bouvesse et St Romain dut être rappelé à l'ordre et contraint de renoncer à y prendre du bois de chauffage. En 1781 le bois nécessaire à la construction du pont de Sault-Brénaz sera fourni par la chartreuse et M.Servian, de Marrieu.

Le monastère avait été fondé en 1299 par le dauphin Humbert Ier sur le territoire de la Bermandière, à Belmont, sur la paroisse de la Balme. Il prit d'abord le nom de "*Cour de la bienheureuse Marie* "(Aulam beatae Mariae) puis celui de Salettes du nom d'un mas situé sur la même paroisse.

Il devait recevoir initialement trente religieuses sous l'autorité d'une prieure et six religieux sous celle d'un grand vicaire. En 1343 Humbert II porta ces nombres respectivement à soixante-dix et treize, plus quatre chapelains soit quatre-vingt-sept résidents permanents : il fallut donc agrandir les bâtiments et pourvoir aux revenus. Un dessin ancien montre l'ampleur des bâtiments. En plus de dotations en argent, le monastère reçut l'étang de Lancin et celui dit de Salettes à Courtenay, des forêts comme celle du Serverin, des moulins, le péage au port de Salettes, le 1/7ème des dîmes de la Balme, des droits de pêche, des redevances en céréales, etc... Le dauphin Guigues VIII leur accordera même en 1330 juridiction haute et basse sur le mandement de Quirieu. Dès avant 1612 le bac Villeneuve-Lagnieu aurait appartenu pour moitié au seigneur d'Amblérieu et pour moitié aux chartreusines. La répartition serait passée à 2/3 en faveur de celles-ci à partir de 1612, ceci étant confirmé en 1770 le dernier tiers relevant alors du domaine du roi à la Balme.

Jusqu'au XIXème siècle les ponts sur le Rhône étaient rares et on le traversait-contre paiement- au moyen de bacs, assez nombreux dans le secteur. A cela s'ajoutait un péage pour les marchandises transitant sur le fleuve ou même à terre, notamment à Quirieu au profit de Salettes. Ainsi en 1754 il fallait payer pour la traversée à Villeneuve 1 sol par personne à pied ou bête de somme ou boeuf, 2 sols pour une personne

à cheval, 5 sols pour un attelage de deux chevaux (chariot, carrosse,etc), seulement 3 deniers pour une chèvre ou un mouton. Au péage de Groslée il en coûtait 3 sols 4 deniers pour un bateau chargé de foin,chaux,sel,etc ; 1 sol 2 deniers par gros ballot d'épicerie; 7 deniers pour un cent de truites,brochets,etc; 3 deniers pour un millier d'oeufs; 1 denier pour un millier de châtaignes. Au delà de la valeur comparative de ces tarifs, on y trouve une information sur les biens commercialisés alors (1 sol = 12 deniers).

La première prieure officielle fut la propre fille d'Humbert 1er, la dauphine Marie, mais elle était alors mariée à Aymaret de Poitiers ce qui explique qu'en 1309 on ait, en fait, mention de noble Agnès comme prieure du monastère de Salettes; le premier vicaire est Dom Hugues. La dauphine Marie rejoindra le monastère à la mort de son mari : elle est citée comme prieure en 1330 à l'occcasion d'une donation. Elle y retrouva une de ses soeurs et y accueillera plus tard d'autres membres de sa famille telle qu'une princesse de Hongrie veuve du dauphin Jean II. Les plus grandes familles du Dauphiné y envoyèrent leurs enfants : La Poype, Grolée, Virieu, etc. La femme d'Humbert Ier, Anne, fut inhumée dans l'église. Marie de Viennois décédera en 1362.

Les chartreusines eurent à affronter bien des dangers : crues du Rhône, famines, pillages (les "grandes compagnies" en 1375), épidémies (dans la seule année 1402 trente religieuses moururent) ; la prieure Jeanne de St Jullin serait pourtant parvenue à arrêter miraculeusement les flots du Rhône qui menaçaient son monastère. En 1419 Louis de Chalons, prince d'Orange envahit le Dauphiné : orangistes et savoisiens s'emparèrent de l'édifice, le pillèrent et se livrèrent aux pires violences sur les femmes. Marguerite de Bressieux, l'une des

Les compagnies étaient des troupes d'aventuriers, soldées par les princes en temps de guerre, et vivant de pillage et de rançons en temps de paix ou de trêve. Au Moyen âge, elles apparurent dès que les suzerains, ne trouvant plus les ressources humaines suffisantes dans leurs contingents féodaux, commencèrent à payer des bandes de soudoyers, formées par le hasard, la misère, l'habitude des guerres privées ou le goût des aventures.

victimes jura de se venger et, avec onze autres de ses compagnes, créa une unité de choc entraînée au maniement des armes!

Au moment de la "Grande Peur" en 1789, les religieuses durent payer 3000 écus pour éviter la destruction, mais les incendiaires revinrent le lendemain et les chartreusines furent sauvées de justesse par les volontaires envoyés de Lyon par Imbert Colomès à l'appel de la municipalité de Crémieu.

Après la ferveur des débuts vint le temps du relâchement.Après un premier rappel à l'ordre en 1491, un redressement fut imposé par les chartreux au XVIIème siècle. Les moniales, ramenées à une trentaine dans des bâtiments en partie ruinés et y subsistant avec peine, se plaignent auprès de l'évêque, lors de sa visite pastorale de 1613, de l'austérité où l'on veut les "resserrer". Elles sont menacées, disent-elles, de ne plus pouvoir recevoir de visites ou d'être séparées de leurs visiteurs par un treillis de fer. Avec des adoucissements, la réforme eut tout de même lieu sous Michelle de Lemps (1629) et Jeanne de la Poype de St Jullin (1647). Mais on entreprit à partir de 1660 la reconstruction complète du couvent.

Le curé Roux eut aussi des difficultés avec les moines de Salettes qui refusaient de lui payer la dîme : "*ce sont des moines, par conséquent des anti-curés. Il est vrai que je me trouve dans un temps où il y a des moines d'une avarice étonnante,q ui ne font politesse à personne, en un mot, des ours*" ! Le clergé séculier avait alors tendance à mépriser les curés de campagne "*un tas de manants trempés dans l'encre*" " *aussi grossiers et ignorants que le peuple*". Bel exemple de charité chrétienne ! Il est vrai qu'en cette fin du XVIIIème siècle il y avait une baisse générale de la dévotion et une crise des vocations. Il est vrai aussi que les évêques ne prêchaient pas toujours d'exemple : Mgr de Marbeuf qui sera affecté à Lyon en 1788 n'avait jamais paru dans son diocèse précédent, Autun, et le curé Roux pouvait à juste titre se désoler en 1773 qu'il n'y ait pas eu de confirmation depuis 29 ans !

Le curé Roux nous rapporte encore qu'en 1775, Mme d'Angeville, prieure de Salettes fit construire une chapelle dans la forêt du Serverin, N.D. de Serverin, là où, autrefois, il y avait un petit oratoire. "*La tradition rapporte que cette vierge a été trouvée sur un grand chêne que l'on a coupé dans l'endroit même où la chapelle vient d'être bâtie*". Les archives paroissiales de Parmilieu gardent le souvenir d'une bénédiction de la chapelle (après restauration ?) le 21 septembre 1837 avec dédicace à la Sainte Vierge pour la fête de l'Immaculée ; la bénédiction des stations de la "*voie de la Croix"* se fera le 19 décembre de la même année. Est-ce là l'origine du pèlerinage qui avait lieu le lundi de Pâques à la chapelle dite de Saint Serverin, démolie en 1948 ?

En 1786 l'évêque suffragant de Lyon consacrait 7 nouvelles religieuses dont une demoiselle de Drujon. A la veille de la Révolution, il y avait 21 moniales et 15 "soeurs données". La dernière prieure fut Charlottte de Compain. Le couvent fut fermé à la Révolution, les bâtiments et terres morcelés et vendus comme biens nationaux. Les bâtiments auraient été vendus à un genevois nommé Binet qui y aurait installé une manufacture de pipes laquelle périclita rapidement. Une fabrique de faïences y fonctionna aussi quelque temps.

Le port de Salettes servit même d'étape pour les bateaux à vapeur assurant la liaison Lyon - Aix-les Bains par le Rhône, assortie peut-être d'une visite des grottes de la Balme. Salettes était déjà l'une des stations des coches d'eau, mis en place dès 1678 sur le Haut-Rhône et reliant Lyon à Seyssel en huit jours.

Le domaine du Serverin passa au XIXème siècle à la

famille Tabard qui, aux activités agricoles, ajouta une fabrique de traverses de chemin de fer et une magnanerie avant de vendre l'ensemble, vers 1878, à un banquier suisse, M.Fisch. Celui-ci en confia l'exploitation à la famille Thomann, également d'origine suisse.

Le domaine connut une nouvelle jeunesse en accueillant à partir de 1895 des colonies de vacances pour des écoliers de Lyon et même des petits parisiens pendant la guerre de 14-18.

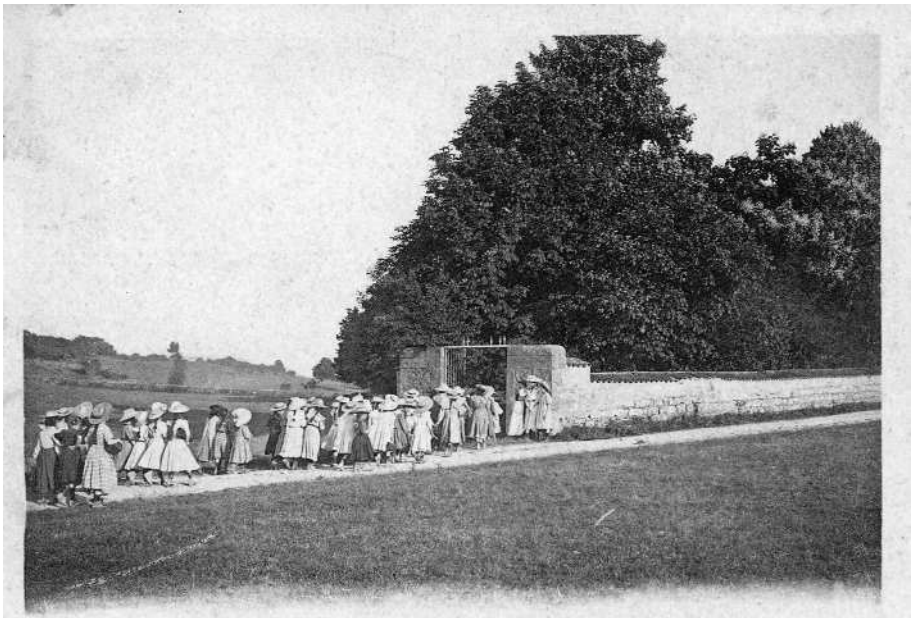

8. - **Colonies de Vacances du Serverin.** - L'Arrivée au Serverin

En 1920, M.Fisch vendit le tout, les bois à la famille Coste,le reste à la Ville de Lyon qui continue de l'utiliser pour la scolarisation d'enfants en classes spécialisées.

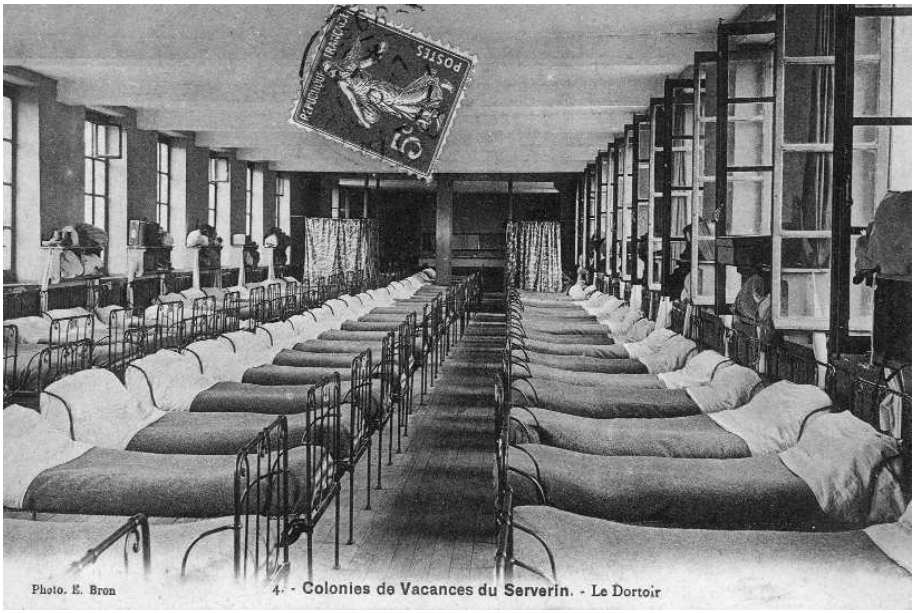

Photo. E. Bron 4. - Colonies de Vacances du Serverin. - Le Dortoir

2. - Colonies de Vacances du Serverin. - Le Réfectoire

Bibliographie

AD69 = Archives départementales du Rhône
AD38 = Archives départementales de l'Isère
B.M.Lyon = Bibliothèque municipale de Lyon (Part-Dieu)
Hières = Maison du Patrimoine de Hières-sur -Amby
B.N.France = Bibliothèque nationale de France
A.M.... = Archives municipales
(1) Histoire des communes de l'Isère - Horvath
(2) Toponymie générale Doc 8640 AD69
(3) Isère préhistorique et protohistorique - A.Bocquet (1967)
(4) Note mairie Parmilieu basée sur"Noms anciens des paroisses du diocèse de Grenoble et des communes du département de l'Isère"
(5) Note de L.Champier dans Evocations - Information communiquée par Mme Gesse
(6) Dossier Parmilieu Fiches archéologiques Hières
(7) Images du Patrimoine - Canton de Cremieu (1999)
(8) Conclusion enquête du Patrimoine - D.R.A.C. Hières
(9) Maisons-fortes du mandement de Quirieu (1991) - mémoire Sébastien Gaime
Maisons-fortes du mandement de Cremieu(1987) - mémoire Muriel Saint-Cyr
(10) Registre de délibérations 1790-93 A.M.Parmilieu (11) Travaux de l'abbé Meyer - Information communiquée par R.Aillaud -
(12) Chez nous - Département de l'Isère -(Res Universis 1930) J.B.Lanfrey
(13) Compte-rendu visite pastorale de 1470 Man. Lot 5529 B.N.France
(14) Abbayes et prieurés - 1933 - J.Beyssac
(15) Anciens couvents de Lyon Abbé Vachet
(16) Etat général du diocèse de Lyon (vers 1760) Man.1413 B.M.Lyon
(17) Pouillé de 1743 Man. 1114 B.M.Lyon
(18) Visite pastorale du 28.06.1613 Mgr de Marquemont USJ 16 AD69
(19) id 14.08.1654 1G 48à50 AD69
(20) Histoire des églises et chapelles de Lyon - J.B.Martin
(21) Documents chapitre St Irénée - Vaux 16 G52 / A1 DI AD69
(22) Documents chapitre St Irénée - Charette 16 G 167 AD69
(23) Vente biens du prieuré le 21 mars 1791 1 Q 76 AD 38
(24) Informations recueillies par M.Barioz ex registres Parmilieu
(25) id ex registres de la Balme
(26) Cadastre An XII -Parmilieu 4P5 / 293 AD38
(27) Note groupe Archéologie et Histoire - R. Gomot -Documentation privée M.Duraffourg
(28) Journal d'un curé de campagne : l'abbé Roux
présenté par M.Riollet 5614 AD38
(29) Archives administratives de Parmilieu 1J60 AD38
(30) Histoire du Bas-Dauphiné -p192 - Joannès Chetail - Editions Bellier

(31) Bureau diocésain - archiprêtré de Morestel 1728 6G16 AD69
(32) Chapelle St Jacques G678 AD38
(33) Biens nationaux Q76 F°329 AD38
(34) Vente biens chapelle St Jacques 1 Q 77 AD38
(35) Etat des biens de la chapelle St Jacques 7 G 33 AD69
(36) Pouillé du diocèse de Lyon - 1789- Man.1728 B.M.Lyon

(37) Modernité de l'Eglise au XIXème siècle - Valerie Crozet (1989)

(38) Extrait Archives éveché Grenoble - Communication R.Aillaud
(39) Bulletin Municipal de Parmilieu 1994
(40) Bulletin municipal de Parmilieu 1996
(41) Etat des paroisses Archiprêtré de Morestel 1730 7G26 AD69
(42) Situation du diocèse de Lyon en 1781 7G33 AD69
(43) 1349 en Nord Dauphiné - Ed. Bellier 1999
(44) Révision des feux 1372 B 2706 AD38
(45) Des paysans - XVème-XIXème - G.Audisio (Armand Colin - 1993)
(46) Paroisses et communes de France CNRS USB 4 AD69
(47) Histoire de Lyon - Amable Audin
(48) L'homme et la Pierre -Musée des pays de l'Ain
(49) Montalieu-Vercieu à travers les âges - Ouvrage collectif - Imp.Maury (1994)
(50) Histoire des Lyonnais - Gérard Chauvy
(51) Henri Pierre - Evocations - Documentation privée Mme Gesse
(52) Carriers et tailleurs de pierre -A.M.Clavel (1990)
(53) Le sentier des bigues -- Brochure touristique -- Parmilieu
(54) Les Français et l'Ancien Régime - tome 2 - Pierre Goubert-Daniel Roche (Armand Colin)
(55) Assemblée du 9/12/1792 4E 108/1 AD38
(56) Compositions des conseils municipaux et tableau des maires doc.mairie de Parmilieu (57) Rhône et Lyon - Collectif - Editions Bordessoules-
(58) Ecole primaire dans le Rhône J.F.Martin - M.F.Rosset
(59) Administration communale - 1831-1936 7 O 1313 AD38
Rapport H.Quenin
(60) Gestion communale - Projet d'école 10 O 868 AD38
(61) Revenus du fief de Vertrieu en 1770 Documentation M.Duraffourg R7718 AD38
(62) Histoire de Cremieu R.Delachenal
(63) Bulletin municipal de Parmilieu - 1995
(64) Isle-Cremieu - 1ère moitié du XIVème siècle - Mém.Maitrise 1990 - Bénédicte Guillot
Evolution d'un bourg castral : Cremieu XIII-XIVème - Mém.DEA 1992- Bénédicte Guillot
(65) Sites et monuments de la région de Crémieu (1929) - Abbé Chagny
(66) Le chemin de fer de l'Est de Lyon - Henri Domengie et al. (Ed. du Cabri - 1996)
(67) Bulletin municipal de Parmilieu- 2000 -
(68) Archives Mairie de Parmilieu- Dossier Ecole A.MParmilieu

(69) Registre des délibérations de Parmilieu 1820 A.M.Parmilieu
(70) Archives paroissiales de Parmilieu
(71) Lire le français d'hier - Gabriel Audisio (Armand Colin 1991)
(72) Lagnieu et sa région - Alphonse Martelain -
Tome I -Des origines à 1601 (1993)
Tome II -Ancien Régime -1601- 1789 (1997)
(73) Documentation privée Mme R.Jarjaille
(74) Cartulaire lyonnais - G.Guigues 6900 Z 12-16 B.M.Lyon
(75)Visite pastorale du diocèse de Lyon en 1469 - M.Th.Lorcin -
Cahiers d'Histoire 1979 3ème trim. p21 à 48
(76) Visites pastorales du diocèse de Lyon 1378-79-Bul.de la Diana Montbrison(1939) XXVI,p217 Abbé Merle AD69

Annexe 1
Le Chateau d'Amblérieu

En 1322 Jean d'Amblérieu était clerc du dauphin Humbert II et l'un de ses familiers : le dauphin possédait sur le territoire de la Balme voisine un château qu'il continuera d'habiter après le "transport" du Dauphiné.

Cette seigneurie "tomba en quenouille" avec Huguette d'Amblérieu qui épousa Pons de la Balme vers 1390, passa ensuite à Pierre puis Antoine Putrain, lequel pouvait aussi se prévaloir en 1425 du titre de seigneur de la Balme, Brotel et Marieu.

Les de Putrain gardèrent le fief d'Amblérieu pendant plus de deux siècles. Cette maison seigneuriale aurait été détruite en 1594 lors d'une opération mettant aux prises le connétable de Montmo-rency et le duc de Savoie Charles-Emmanuel.

Le château aurait été réparé sinon reconstruit au XVIIème siècle, sans doute à l'initiative de Pierre des Portes. C'est la fille de Jacqueline Putrain, Marguerite Murat de l'Estang qui, par son mariage le 27/04/1632 avec François de Portes, avait apporté ce fief à la famille de Portes. Pierre de Portes épousa Claudine Mignot, jeune et belle lingère de Grenoble. Devenue

veuve, celle-ci se remaria avec le maréchal de l'Hospital, seigneur de Rosnay et, par là, fut introduite à la cour de Versailles. Elle sut, dit-on, y tenir son rang et fut appréciée aussi bien pour le charme de sa conversation que pour sa beauté. Louis XIV encouragea son remariage en 1672 avec Jean-Casimir Wasa, ex-roi de Pologne. Mais son bonheur dura peu, quelques semaines seulement, et Claudine fut veuve pour la troisième fois.

Quant au château, il subit le feu du ciel un siècle plus tard avant d'être fortement mis à mal dans la nuit du 29 au 30 juillet 1789 par les "brigands de la Grande Peur" qui en détruisirent entre autres, les erriers. C'est un villageois de Parmilieu qui aurait apporté la paille pour allumer l'incendie... Le curé Baron, de la Brosse, écrivit alors :

"En l'an 1789 tout le Dauphiné était infesté de brigands qui brûlaient et pillaient les châteaux et les maisons des religieux. Des fenêtres de mon presbitère je voyais quatre châteaux en feu la nuit du vingt huit au vingt neuf juillet. Entre minuit et deux heures il en passa devant ma porte environ un cent qui allaient piller Salettes et à sept heures du matin après avoir brûlé le château de Mr de Rachais (Amblérieu), il en fut fait de ces drôles un massacre aux environs d'Amblérieu et de la Brosse. On en conduisit des bateaux chargés à Lyon et des charettes de blessés ou estropiés. Il en demeura plusieurs sur place roides morts et plusieurs autres qui échappèrent au carnage allèrent crever dans les bois et servirent de pâture aux bêtes féroces".

En 1789 le château appartenait effectivement, depuis quelques années au marquis de Rachais. Le décès en 1867 de Madame de Portes d' Amblérieu, qui avait survécu à tous ses enfants, avait en effet marqué l'extinction de cette famille. Elle avait constitué son neveu, M. de Rachais héritier universel.

Au décès d' Antoine en 1814, la propriété reviendra au marquis François-Marie Corbeau de Vaulserre, fils aîné de l'une de ses soeurs.

Annexe 2

L’église de PARMILIEU

En 1613 Denys-Simon de Marquemont, archevêque de Lyon, entreprend la visite de son diocèse et commence par les paroisses situées en Dauphiné, où, dit-il: *"nous avons apprins les esglises estre plus désolées et pauvres."*

Voici le procès-verbal de sa visite :

PARMILIEU le 28 juin 1613 Eglise Saint Pierre et Saint Paul

" *L'esglise est presque toute descouverte sur la nef, le choeur est en bon estat, les murailles de la nef ont besoin d'estre replastrées et reprinses, et les fondations d'icelles commence (I) … tomber du costé de bize et de vent ; le clocher est sans planchier ny voute n'y ayant qu'une cloche et la maison du prieur curé fort ruynée.”*

(I) orthographe d'époque.

1866 : Devis descriptif et estimatif des travaux à faire à l'église de Parmilieu pour crépir les faces extérieures de ses murs :

Exposé :

Les murs de l'église de Parmilieu, dans la partie ancienne, ont leurs faces exérieures dégradées, sourtout dans le bas, et lézardés sur quelques points. Pour prévenir des travaux ultérieurs dont la dépense pourrait être considérable, il convient d'y faire un crépi plein en bon mortier hydraulique et en mortier de ciment pour les parties inférieures .

estimation :

508 metres carrés d'enduit sur crépi à raison de 0.85 l'un 431,80

Somme en prévision pour la confection du crépi à pierre apparente dans la partie nouvelle de l'église 50

Somme à valoir pour cas imprévu 18,20

Total 500,00

1869 : Convention entre le Conseil Municipal de la commune et le Sieur NICOLINI, qui " *s'engage à crépir extérieurement les murs de l'église, le clocher compris, au balai à chaux grasse et sable pris à La Balme, soubassement à chaux hydraulique à hauteur d'un mètre du sol plus 2 mètres 50 de reprise du côté nord et du côté midi à 2 mètres.*"

1887 Dimanche 7 avril 1887, le Conseil de Fabrique (2) réuni après les vêpres dans le Presbytère constate :

" *Depuis quelques années l'église prouve des dégradations lentes mais très importantes. Les murs de la nef s'écartent sous le poids de la voûte malgré les contreforts . Des fissures, s'agrandissant tous les jours, se sont produites des deux côtés, au point de jonction de la voûte et des murs. On en voit également au centre de la voûte, sur toute la longueur de la nef. Cet écartement des murs a amené, en outre, des mouvements dans la charpente et dans la couverture en sorte que des gouttières se sont produites de tous côtés sans qu'on puisse y porter remède et la voûte est attaquée en plusieurs endroits par l'humidité.*"

Un architecte consulté préconise de " placer au-dessus de la voûte, des tirants en fer réunissant les murs de construction, et s'opposant à leur écartement." Cette dépense s'augmenterait de quelques réparations dans la toiture pour mettre l'édifice à l'abri de l'humidité.

Le Conseil de Fabrique ne pouvant payer adressera au Maire copie de la délibération pour lui demander d'agir au plus vite. (2)

Conseil qui administre les biens de l'église.

10 juin I901

Rapport concernant l'état actuel de l'église de la commune de Parmilieu :

Résumé :

I) "*Les murs quoique étant d'une forte épaisseur sont très mal construits, mal formés, lézardés et par suite peu solides, ils ont besoin d'être repris surtout à la base.*

2) La voûte de la grande nef est détachée des murs latéraux et peut s'effondrer d'un moment à l'autre, il conviendrait d'y procé-

der de suite à une solidification.
3) La charpente a besoin d'une réparation, il y aurait urgence absolue à enlever la couverture en dalles de pierres qui est trop lourde sur des murs lézardés.

Tout dans cet édifice est mauvais depuis la base jusqu'au sommet, nous ne voyons pas trop la possibilité d'une réparation définitive sans entraîner la destruction de la plus grande partie de ce qui existe.

Pour ces motifs Concluons, que dans l'état actuel de l'église de Parmilieu des réparations définitives seraient superflues et que la reconstruction d'un édifice neuf est préférable au point de vue de la sécurité."

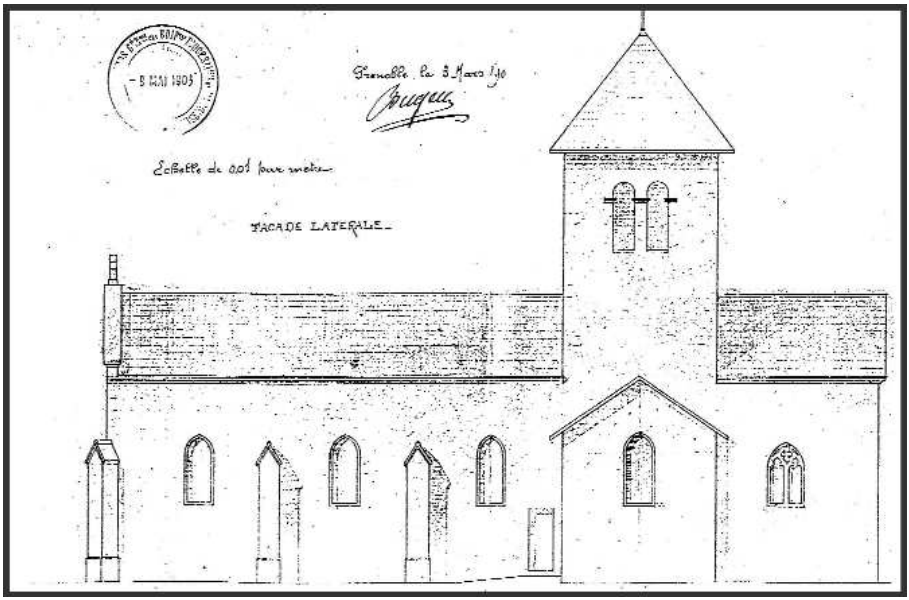

23 juin 1901 :

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence du maire Mr Jean RIGOT "*Considérant que la question de l'église exige une solution immédiate. Attendu l'offre de 14 400 francs produit d'une souscription faite au profit de la Fabrique pour la reconstruction de l'église. Emet un avis favorable à la reconstruction de l'église*".

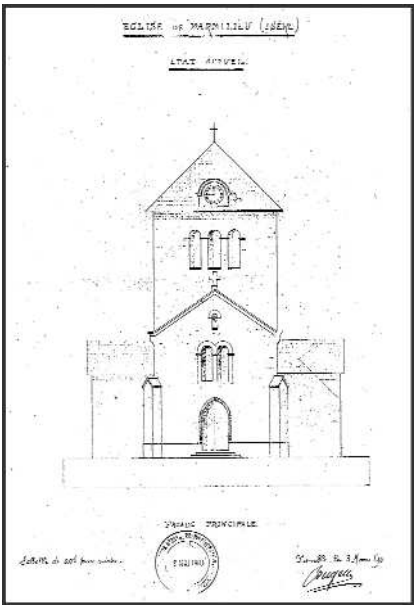

Devis pour la reconstruction :

Terrassements et maçonneries	14.939,I5
Pierre de taille	9.635,52
Charpente et couverture	4.605,85
Légères ma‡onneries	5.708,20
Menuiserie, serrurerie, peinture	2.094,10
Somme à valoir pour travaux imprévus divers, erreurs ou omissions	3.OI7,I8
Total	40.000,00
Honoraires d'architecte 5%	2.000,00
Frais de d,placement 1%	400,00
Total	42.400 00

(devis approuvé par la préfecture le 13 août 1902)

30 mai I902

Approbation des plans et devis de la reconstruction et vote d'un emprunt de 10 000 francs Les habitants ont donné 15 060 francs Le conseil de Fabrique vote une somme de 1500 francs.
Il manque 15 840 francs
La commune sollicite un secours de l'Etat

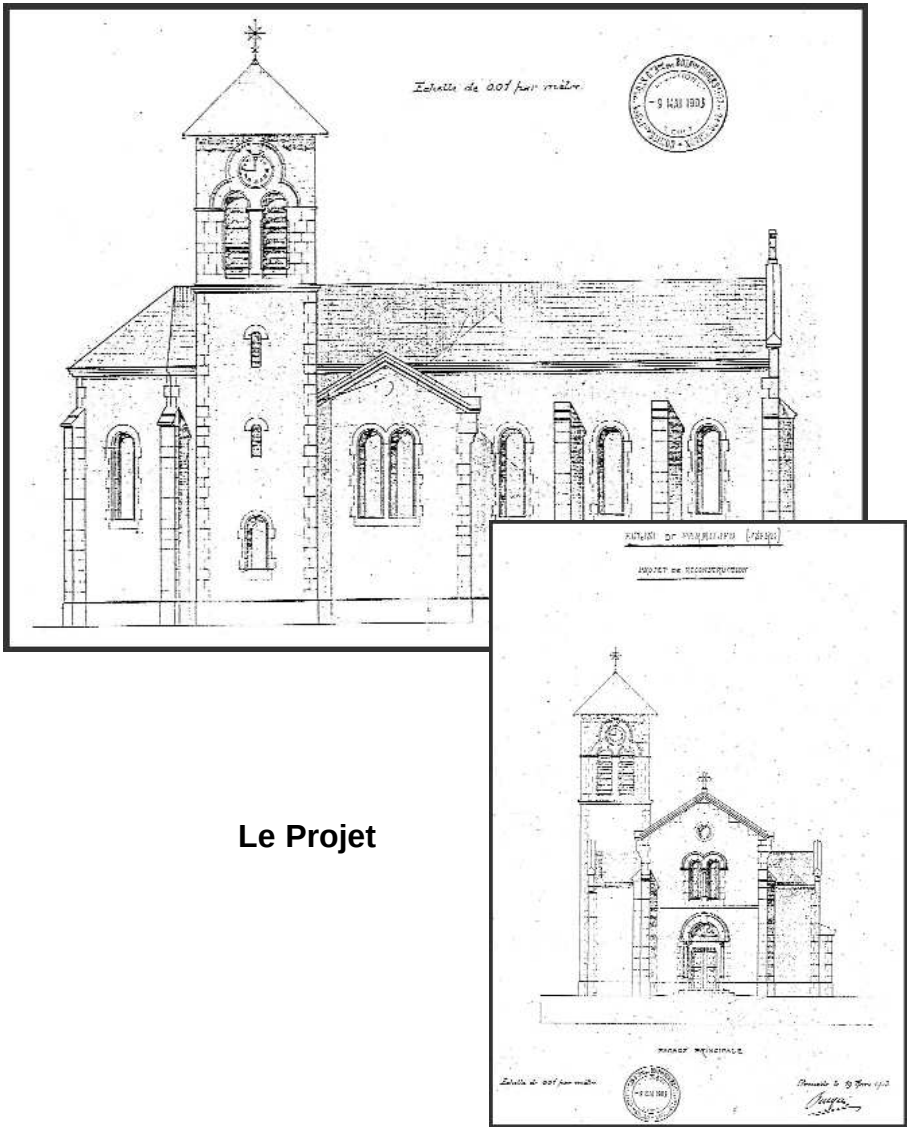

Le Projet

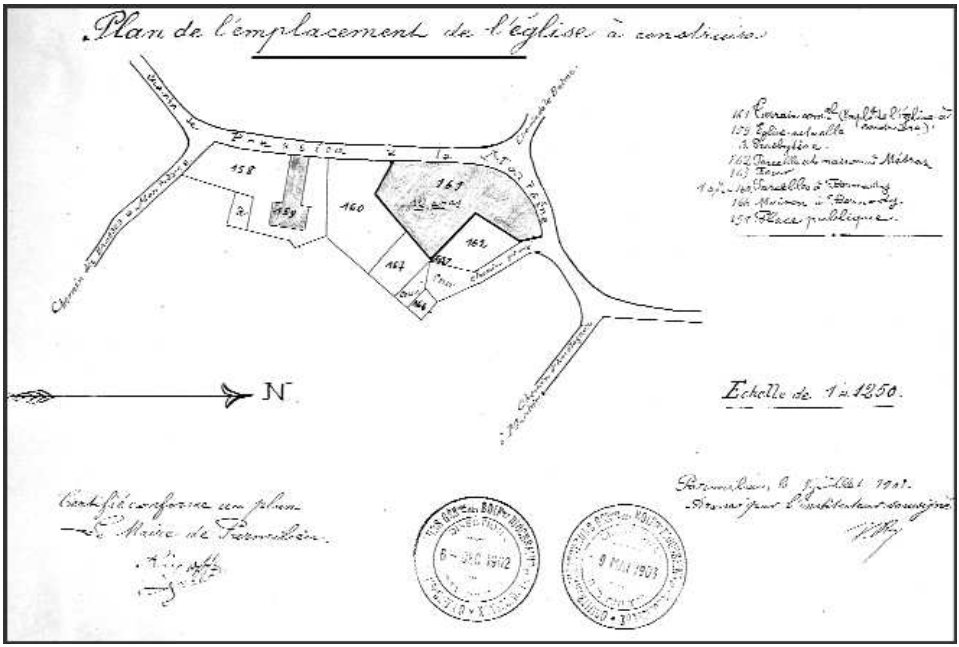

6 décembre 1902

Le Comité des Inspecteurs Généraux des Edifices Diocésains et Paroissiaux, vu l'écart entre les prévisions et les ressources locales, suggère :

- "*de réunir des ressources plus importantes*

- *ou de supprimer les transepts et d'ajourner la construction du clocher.*

- *ou de voir avec l'architecte s'il ne serait pas possible de réparer l'église actuelle.*"

Suite et fin :

Session extraordinaire du 22-I2-1904 présidée par Mr jean RIGOT, maire " *Le Conseil considérant que le projet se monte à la somme de 38 160 F et que le montant des ressources tant emprunt communal que souscriptions ne s',élève qu'a la somme de 26 560 F est d'avis, par suite de ce manque de fonds d'abandonner le dit projet .*"

Seconde partie

Etude réalisée par Jacques Bruyas

PARMILIEU village des écrivains

Avant propos

Parmilieu est par excellence le Village des Ecrivains !

Ils sont venus, certains ont séjourné, ils ont écrit sur Parmilieu

- Prosper Mérimée,
- Paul Claudel,
- Alphonse de Lamartine,
- Claude Farrère,
- Marcel Achard,
- Edouard Herriot…
- six Académiciens foulèrent le sol de Parmilieu

LOUIS ARAGON (1897 – 1982)

Dans un poème Louis Aragon exprime la douleur d'un jeune travailleur français exilé en Allemagne au cours de la guerre de 1939 – 1945 ; obligé de quitter son pays, à cause du Service de Travail Obligatoire, il évoque son village, et tous les villages français dont les noms chantent dans sa mémoire, et parmi eux, Parmilieu !

(*extraits*)

J'emmène avec moi pour bagage
Cent villages sans lieu sinon
L'ancienne antienne de leurs noms
L'odorante fleur du langage

Une romance à ma façon
Amour de mon pays mémoire
Un collier sans fin ni fermoir
Le miracle d'une chanson

Un peu de terre brune et blonde
Sur le trou noir de mon chagrin
J'emmène avec moi le refrain
De cent noms dits par tout le monde

Adieu, Forléans, Marimbault,
Vollore-Ville Volnérange
Avize Avoine Vallerange
Ainval – Septoutre Mongibaud

Fains-La-Folie Aumur Andance
Guillaume – Peyrouse Escarmin
Dancevoir Parmilieu Parmain
Linthes – Pleurs Caresse Abondance
… in La Diane Française

Henri Béraud (1885-1958)

Henri Béraud obtint en 1922 le prix Goncourt pour deux ouvrages, ce qui ne s'était jamais vu et ne se reverra jamais. Il avait signé cette même année deux purs petits chefs d'œuvre : Le Vitriol de Lune et Le Martyre de l'Obèse.

Ecrivain talentueux, polémiste remarquable, Henri Béraud, fils de boulanger, aimait à évoquer ses racines dauphinoises. Il s'inspirera des terres froides de l'Isère, pour proposer à ses lecteurs une fresque romanesque exceptionnelle qui du Bois du Templier pendu aux Lurons de Sabolas, nous entraîne dans une vie villageoise à travers les siècles, avec amours, rancoeurs, haines familiales et des personnages hauts en couleurs.

Parmi eux – alors que le récit se déroule dans un village de la Bourbre – on retrouve Jean Goy (1782-1834), tailleur de pierres, ancien compagnon-passant, dit Dauphinois « *le bien décidé* » qui descend d'une vieille famille du pays de Parmilieu, de même que Roch-Pejud dit « *l'invalide* », Bastien Perrin, le Trompette, le canonnier Lubin, tous anciens glorieux soldats rescapés de la prestigieuse Grande Armée.

Henri Béraud reconnaît avoir emprunté certains de ses personnages à « *l'imagination fertile* » d'un de ses amis, un Monsieur Neyret, qui avait une

maison à Parmilieu et chez qui l'écrivain prenait grand plaisir à venir se reposer de la vie trépidante de la capitale.

Henri Béraud aura une fin d'existence tragique car reconnu coupable de faiblesse pour le régime de Vichy et surtout condamné pour des écrits antisémites et anglophobes, il sera déporté à l'Ile de Ré et déchu de tous ses droits civiques et patrimoniaux.

"*Tailleurs de pierre, dits « loups-garous » et charpentiers dits bons drilles tous compagnons passants venant du nord Isère et du bas Bugey, ils étaient venus par petits groupes sur les routes, refrains aux lèvres, couleurs au vent, la gourde au côté, la canne sur l'épaule. Clairière, dortoir et cabaret se remplissaient de leurs surnoms : ce n'étaient que Joli-Cœur, Bien-Décidé, va-sans-crainte, Prêt-à-bien faire, la Belle conduite, l'Aimable Sagesse, l'Ami-du-Trait, sans compter l'Enfant-du Génie, l'Exterminateur-des-Renards et la Terreur des Gavots !*"

Extrait des Lurons de Sabolas

Paul Claudel (1868 – 1955)

"*Je ne suis pas un dauphinois de naissance, mais ce territoire magnifique a été pour moi plus qu'une conquête, disons plutôt ce que je me permettrai d'imaginer : une vocation.*
(…)

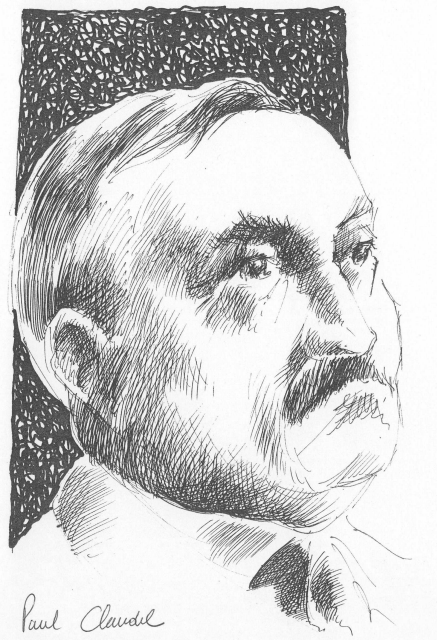

Ici tout me parle, tout me touche jusqu'au fond du cœur. Comme on dit que l'on comprend la musique, je comprends la nature. J'ai découvert avec délice que chaque chose existe dans un certain accord.

La Suisse, au milieu d'une irruption de prismes est comme un gaufrier de gouttières, ce que j'appellerai l'appareil à eau courante, le frigidaire de l'Europe Occidentale, tandis que nos montagnes dauphinoises sont une barrière, la cérémoniale élévation, moins pour nous enfermer, pour nous interdire le passage que pour nous obliger à l'arrêt et à la contemplation ».

Frederic Dard
(San Antonio)

Alors qu'il rédigeait San Antonio chez les gones, Frédéric Dard avait été invité à une tenue de l'ordre Clavologique ou Ordre du Clou – Société humoristico-secrète de Lyon présidée par Félix Benoît et avait été reçu comme « Officier de l'Ordre du Clou » ou « Officier du Mérite Lyonnais ».

Parmi les récipiendaires de cette soirée mémorable, se trouvaient Monsieur Loiseau – alors Maire de Crémieu – et Luc Trassoudaine, journaliste lyonnais, auteur de quelques romans de gare. Le lendemain, sur l'invitation de Monsieur Loiseau, Frédéric Dard, Luc Trassoudaine et Bernard Frangin (autre journaliste et écrivain lyonnais), firent une grande virée dans le Nord du Dauphiné, aujourd'hui baptisé « les balcons du Rhône ».

Avant que de festoyer à Crémieu, ils firent un détour par la Balme, puis Parmilieu, puis Charrette, Optevoz… A Parmilieu, ils firent une partie de boules à l'Hôtel du Rhône, appelé aussi «Auberge de Maman Jo», et c'est ce cadre qui inspira Frédéric Dard pour décrire une auberge rurale dans Le Gala des Emplumé. Frédéric Dard envoya la semaine suivante ce début de récit à ses trois acolytes d'escapade.

Dans ses autres romans C'est mort et ça ne sait pas, ou Fleur de nave vinaigrette, Frédéric Dard évoque les carrières de Parmilieu – Vercieu – Montalieu et ironise sur une diva à la voix de Ninon Valin.

Ci-dessous quelques pages extraites du livre
“ *Le Gala des emplumés* ”

Quand je débarque au volant de ma Jag’, il fait un soleil comme la gare d’Austerlitz elle-même n’en a jamais eu.

L’air embaume la résine et le foin coupé.

Je stoppe ma fusée à roulettes devant une auberge rustique et j’entre pour écluser un gorgeon. La boîte est rigoureusement vide car on est mardi. Une grosse fille bouffie encaustique les chaises en chantant une chanson de Mlle Hardy avec la voix de Laurel.

Elle a un sourire de bienvenue qui me sclérose l’aorte.

Elle est appétissante, cette nana, peut-être parce qu’elle ressemble à du pâté de foie.

- Une bière, dis-je

Je m’assieds près de la fenêtre. J’ai la perspective d’une ruelle de village avec des maisons basses aux pierres grises. Un vieux bonhomme pousse une brouette. Un chien renifle les bordures de la chaussée. Il fait tendre et tiède.

- Vous avez des chambres ? m’enquiers-je lorsque la servante m’apporte une Kronenbourg grand luxe.

- Mais oui, fait-elle étonnée. C’est pour le prochain oui-quande ?

- Non, c’est pour tout de suite.

Ça la foudroie. Un zig qui se radine tout seulâbre en pleine semaine et hors saison, c’est plutôt rarissime.

- Vous êtes représentant ? me demanda-t-elle.

- Exactement, rétorqué-je : je représente une certaine classe de la société.

- Je vais en causer à la patronne, décide-t-elle prudem-

ment.

Elle s'éclipse et revient au bout d'un moment, flanquée d'une Madame à peine plus grosse qu'une vache sur le point de vêler.

L'arrivante m'examine de la tête aux pieds avant de m'adresser la parole.

- Vous voudriez une chambre ? demanda-t-elle.

- Oui, Madame.

- Avec pension ?

- Avec pension, eau chaude et froide et sommiers à ressorts, précisé-je.

- Vous êtes seul ? s'étonna la dame.

- Je le suis Madame.

Ça la lui coupe. Elle regarde sa servante, me regarde, renifle, fait semblant de penser, se remet le sein gauche sur le ventre et murmure ;

- Oui et non Madame, reprends-je

Je me dis que si je ne lui fournis pas une explication logique dans les quinze secondes qui suivent elle va faire appeler le garde champêtre. Sans doute me prend-elle pour quelque malfrat soucieux de se planquer.

- Je suis écrivain, Madame, dis-je. J'ai besoin de calme pour rédiger mon prochain roman, et on m'a vanté la tranquillité et la bonne tenue de votre établissement, c'est pourquoi il me serait de quelque agrément de m'y installer, à moins que vous ne jugiez la chose irréalisable, auquel cas je solliciterais de votre bienveillance l'adresse d'un établissement similaire,

apte à m'héberger.

Ça la convainc.

- Je peux vous loger, approuve-t-elle en me virgulant un regard extatique, apostolique et romain.

- Je n'en attendais pas moins de votre générosité, madame.

- Alors, comme ça, vous écrivez des livres ?

- Comme ça et à la plume, oui, madame.

- Et comment c'est, votre nom ?

- San Antonio, dis-je, mais je signe mes livres François Mauriac.

- Connais pas, déplore-t-elle. Vous z'en passez jamais en feuilleton dans « le Petit écho de la mode » ?

- Si, mais sous un autre pseudonyme, ceux-là je les signe Victor Hugo.

- J'ai dû voir ça, admet la gravasse.

Elle minaude

- Est-ce que vous me mettrez dans votre prochain roman ?

Je la considère d'un œil critique.

- Je ferais se serrer mes autres personnages afin qu'ils vous laissent une petite place, promets-je.

- Maryse ! fait-elle à la serveuse, tu donneras une autre bière à M. Hugo sur le compte de la maison...

(cf. Le Gala des Emplumés)

Justin Godart (1871-1956)

Député pendant plus de 20 ans, ministre à sept reprises, le voir devenir le premier maire de Lyon après la libération de la ville en septembre 1944 peut sembler s'inscrire dans un parcours mu par une logique politique des plus implacables.

Une telle carrière aurait conduit plus d'un homme à endosser l'habit du parfait notable, aussi lisse que respectable. Mais c'est en véritable électron libre que Justin Godart a fait face aux aléas de l'Histoire.

Sans jamais chercher à tirer de ses actions de gloire, reconnaissance ou réputation. « Il n'appréciait rien plus que la discrétion », se remémore François Bilange, son petit-fils et biographe. Jusqu'à remettre son écharpe tricolore à Edouard Herriot à son retour de captivité.

S'il a refusé, à l'instar de 79 de ses collègues parlementaires, de voter les pleins pouvoirs au Maréchal Pétain avant que l'Europe ne s'embrase, son engagement ne s'est pas limité aux seules tribunes politiques. Ainsi apporta-t-il à maintes reprises son aide aux juifs, permettant aux uns de se cacher, aux autres de s'échapper ou dissimulant dans le jardin de sa maison de Pommier des fonds destinés à leur venir en aide. Une attitude qui lui valut de recevoir récemment la médaille des Justes à titre posthume. Philosémite, il rêvait d'une Palestine œcuménique où musulmans, juifs et chrétiens pourraient vivre en paix et participa à la création de l'association France-Palestine.

Il eut même le privilège de rencontrer Lawrence d’Arabie.

L’économique et le social ne le laissèrent pas non plus indifférent. Député, il s’employa pour améliorer la réglementation du travail. On doit notamment à celui qui fut un temps président du Bureau International du Travail, la journée de 8h00 adoptée en 1918.

Son attrait pour les questions d’hygiène et de santé, le conduisirent à contribuer à la création de la Ligue contre le cancer.

« C’était un homme en avance sur son temps, toujours prêt à se mêler de ce qui ne le regardait pas, du moment que la dignité humaine et la défense des opprimés étaient en jeu », explique François Bilange, son petit-fils et biographe.

Edouard Herriot
(1872 – 1957)

La Ville de Lyon récupéra avant la grande guerre les bâtiments du Serverin pour y installer un internat municipal pour enfants socialement défavorisés et déstabilisés.

Edouard Herriot , réalisait là un de ses grands projets municipaux alliant social - culture et éducation – hygiène.

Un industriel lyonnais Laurent Vibert dont l'entreprise prospérait en commercialisant le Pétrole Hahn avait crée à Lourmarin un centre de réflexion et d'art regroupant des intellectuels comme Albert Camus ou Paul Eluard…

Edouard Herriot – qui s'était à titre personnel installé dans la maison forte de Brotel surplombant le Val d'Amby – jalousait Vibert dans cette ambition de regrouper des écrivains et des artistes et il institua au Serverin des rencontres auxquelles participeront Frédéric Charles Bargone dit Claude Farrère (1876-1957), Justin Godart (1871-1956), Emile Leroudier (1870-1937), Joseph Jolinon (1885-1971), Gabriel Chevallier (1895-1969), Marcel Achard (1899-1974), mais aussi Colette (1873-1954), ou encore en 1937 Antoine de Saint-Exupéry (1900-1944) venu presque en voisin puisque ayant rendu visite à sa famille à Saint Maurice de Remeins.

Jean Guillermet et Emile de Villié – auteurs folkloristes beaujolais

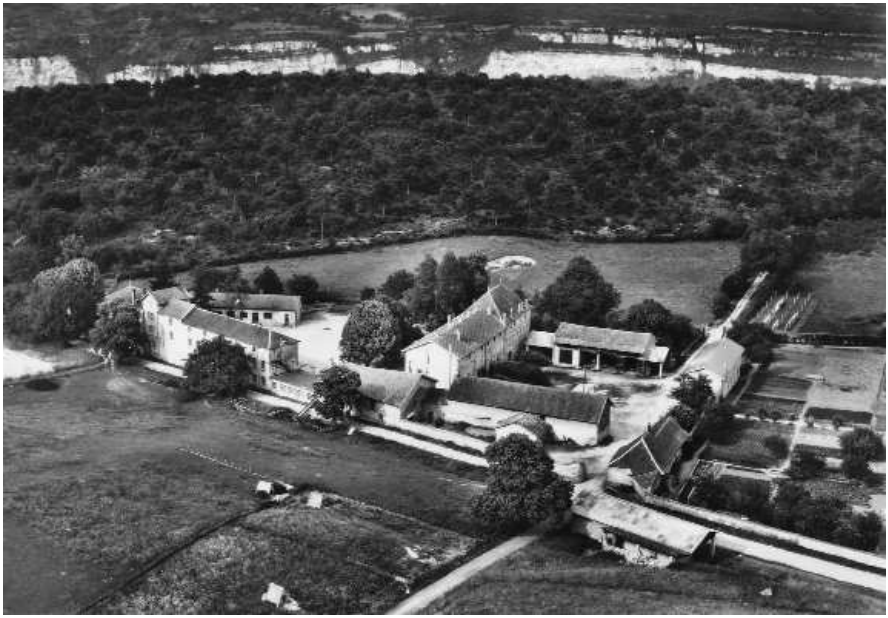

créateurs de l'Almanach du Beaujolais assistèrent Herriot dans cette tache de regroupement de grands esprits.

Un matin de ma lointaine jeunesse, il m'est arrivé d'aborder en Asie Mineure, un vieux temple enseveli dans la solitude et le silence. Le figuier a tout envahi, couvert de son ombre les cours et de ses racines disjoint les dalles. Au bruit de mon approche j'entends le feuillage frémir. Et des vols de colombes au plumage de cendre, aux reflets bleus s'en échappent… les vols succédèrent aux vols ; à peine ai-je le temps d'apercevoir au passage les tâches blanches des ailes ou les colliers noirs des cous allongés par l'élan. Ainsi sur notre chère et vénérable terre dauphinoise s'éveillent les idées et les images. Je les vois surgir dans cette enceinte, comme jadis, au seuil du temple abandonné, des vols d'oiseaux sacrés montaient sans fin vers la lumière.

Edouard Herriot
In La triple gloire de Lyon – A. Audin imp. Ed. 1946

===

Dans l’esprit des gens de chez nous, il entre surtout du bon sens, du bon gros sens… A ce bon gros sens, joignez une ironie narquoise, un peu d’esprit frondeur et une pointe de poésie, bien particulière d’une émotivité simple, naturelle, familiale…

E. Leroudier
in Choses de dire et de faire

===

La terre nous apprend plus long sur nous que tous les livres, parce qu’elle nous résiste. L’homme se découvre quand il se mesure avec l’obstacle. Mais pour l’atteindre il lui faut un outil. Il lui faut un rabot ou une charrue. Le paysan dans son labour arrache peu à peu quelques secrets à la nature, et la vérité qu’il dégage est universelle.

Antoine de Saint-Exupéry
in Terre des Hommes - 1939

Alphonse De Lamartine

A plusieurs reprises Alphonse de Lamartine va sillonner le Dauphiné soit pour rejoindre son ami Aymard de Virieu, soit pour s'inspirer de la quiète campagne des Balmes.

Il évoquera en plusieurs ouvrages, ses escapades dauphinoises et entre autres dans le Tailleur de pierres de Saint-Point, il comparera la cabane d'un tailleur de pierres d'un « village haut perché dans la courbe du bras du Rhône » à l'abri de son carrier de Saône et Loire.

Dans son Voyage en Orient, il commence son récit par la traversée des campagnes françaises qui le conduit chez son ami de Virieu, puis en sa compagnie au bord de la Méditerranée.

Evoquant une route du Dauphiné, il décrit un terrain de repos avec un puits enfoncé où l'on peut aller boire en descendant un escalier de pierre et sa description ressemble à s'y méprendre au Puits Jacob à Senin.

"C'était une masure informe de pierres sèches sans ciment, adossée à un grand bloc carré de roche grisâtre sur laquelle on voyait encore debout, mais sans porte, sans fenêtre et sans toit, les murs d'une troisième cabane que j'avais visitée autrefois. La plateforme de cette roche, qui avait servi de piédestal à cette hutte de chevrier, était jonchée de toiles pulvérisées par les pieds des animaux, de tronçons de solives dont une extrémité portait encore sur le mur et dont l'autre bout pendait sans support vers le sol,

enfin de vieux lambeaux de charmes déchirés du toit et tourbillonnant au vent. La suie noire contre un pan de briques autrefois crépi marquait encore la place du foyer où cette famille de carriers avait vécu, aimé, tari...”

In le Tailleur de pierres de Saint-Point

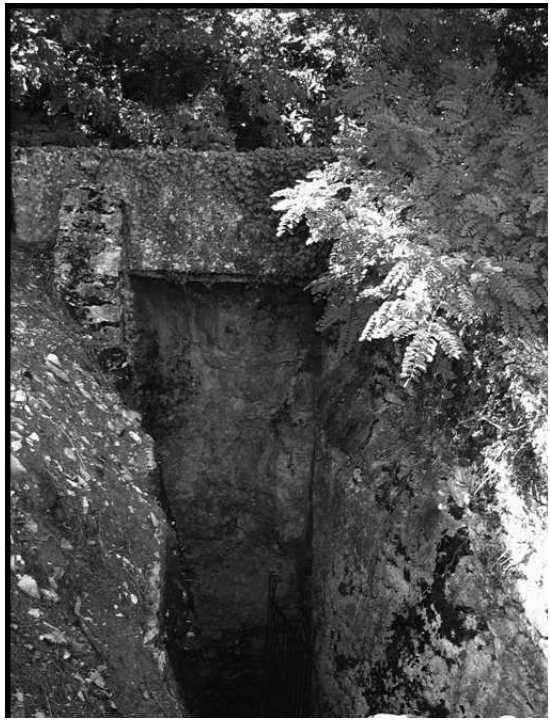

Puits Jacob à Senin

PROSPER MERIMEE

Né à Paris en 1803, mort à Cannes en 1870

Révélé par la publication de deux supercheries littéraires (théâtre de Clara Gazul, 1825, et la Guala, 1827), Prosper Mérimée donna en 1829 un roman historique Chronique du règne de Charles IX.

Ses nouvelles Maltéo Falcone (1829, Tamango (1829), La Vénus d'Ille (1837), Colomba (1840), Carmen (1845), assurèrent sa célébrité.

Nommé inspecteur général de la Commission des Monuments Historiques en 1833, il a contribué à sauver le patrimoine architectural de la France (Académie française en 1844).

En compagnie de son ami Stendhal, il sillonna tout le Nord du Dauphiné recensant les Eglises, châteaux et autres singularités patrimoniales. L'Eglise de Parmilieu se retrouvera ainsi dans l'inventaire du Premier Inspecteur Général des Monuments Historiques.

Daniel Rops
(Henri Petiot dit) (1901-1965)

Daniel Rops qui termina son existence à Chambéry ne put jamais complètement quitter le Dauphiné. Scolarisé à Grenoble, puis étudiant en compagnie de Conrad Kilian qui défraya la chronique par un suicide douteux et qui fut à l'origine des recherches pétrolifères en Sahara, Daniel Rops de l'Académie française fut un écrivain et un historien catholique engagé.

C'est cette ferveur chrétienne qui tout naturellement l'avait approché de Paul Claudel et c'est lui, qui jeune auteur s'enthousiasmant pour le Dauphiné, inspira à l'écrivain-Ambassadeur la quête d'un refuge en terres « froides ». Claudel s'installera à Brangues.

C'est encore lui, Daniel Rops, qui accompagnera son mentor à Parmilieu chez leur ami commun Pierre Millet, Ambassadeur, qui avait commencé sa carrière diplomatique comme attaché d'ambassade au service de Claudel au Brésil.

Alban Vistel

Alban Vistel, Compagnon de la Libération, ancien commandant en chef de la Résistance dans le secteur Rhône-Alpes, viendra à Parmilieu après la guerre évoquer avec le Colonel Jonage qui habitait en l'actuelle rue du Four Banal – mais aussi Justin Godart (déjà cité à propos du Serverin) – les heures chaudes de la Résistance et de la Libération du Lyonnais. Alban Vistel resta à plusieurs reprises quelques semaines à Parmilieu. Auteur de nombreux ouvrages qui font références L'Héritage spirituel de la Résistance et Nuit dans l'ombre, peut-être fut-il inspiré par les bigues, les palis et chapits qui à l'égal de l'homme surent résister aux insistantes attaques d'une prétendue civilisation.

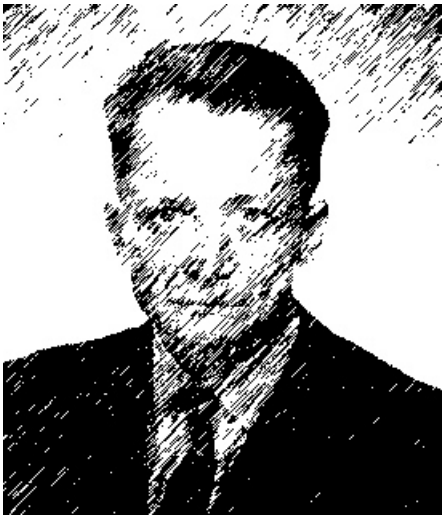

L'homme comme une pierre oubliée dans un champ de labour est resté seul dans des guerres où achèvent de mourir les légendes. La guerre, la guerre, mais est-ce encore la guerre ?

Alban Vistel
in L'heure où tombent les masques – France-Empire - 1974

Troisième partie

Quelques images du passé

Construction de la “nouvelle avenue”

Hotel Jouagnier, le monument aux morts et l’église

La montagne et Suptilieu

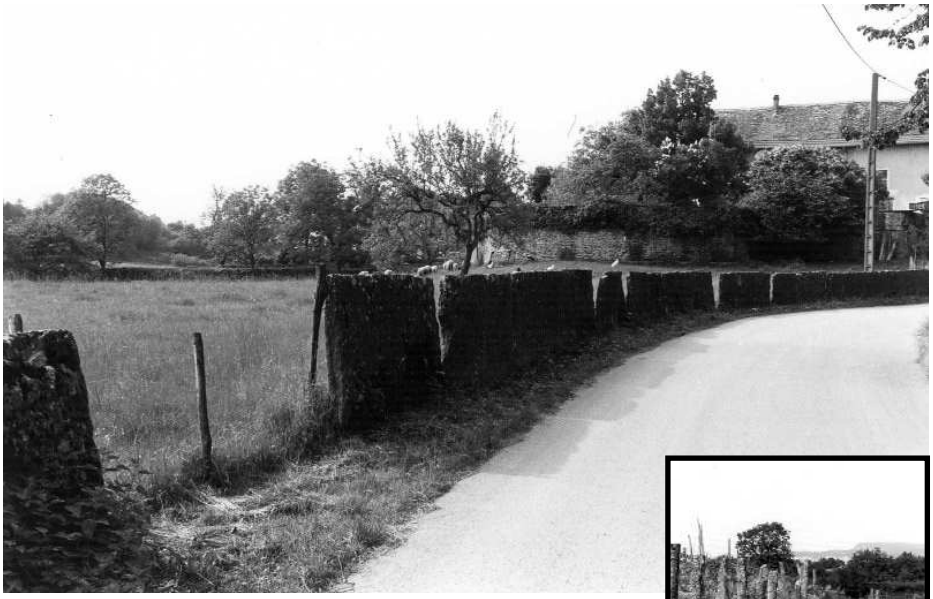

Petit patrimoine du village

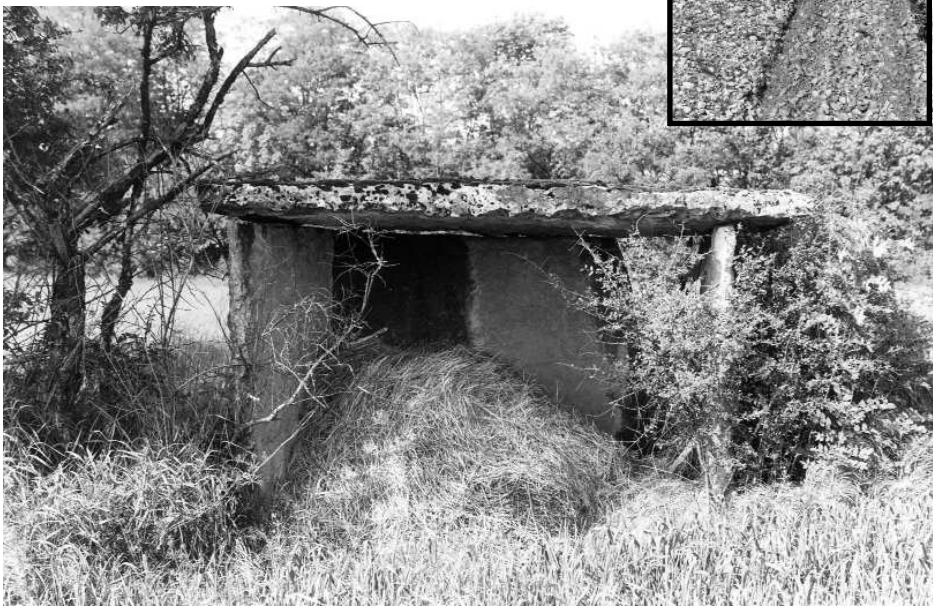

PRÉSSIEU (Isère) — Un coin du Village
Edit. Rhône - Cl. Blset, Pont-de-Chéruy

Pressieu

PRESSIEU (Isère). — La vieille Tour
Rhône, Editeur

Table des matières

2 - Préface

3 - Première partie, histoire de Parmilieu
4 - Avant propos par A. Isard
5 - Chapitre I *Les origines*
7 - Chapitre II *La paroisse de Parmilieu*
12 - Chapitre III *Mais où était donc ce prieuré de Vaux ?*
15 - Chapitre IV *La paroisse dans les temps anciens*
22 - Chapitre V *Les curés de Parmilieu*
29 - Chapitre VI *Ressources de la paroisse*
33 - Chapitre VII *Les paroissiens*
38 - Chapitre VIII *La pierre et les carrières*
53 - Chapitre IX *L'école*
57 - Chapitre X *Le Serverin et la chartreuse de Salettes*
64 - Bibliographie
66 - Annexe 1 *Le Chateau d'Amblérieu*
68 - Annexe 2 *L'église de PARMILIEU*

74 - Seconde Partie Parmilieu Village des écrivains
75 - Avant Propos par Jacques BRUYAS
76 - Louis Aragon
77 - Henry Béraud
79 - Paul Claudel
80 - Frederic Dard (San Antonio)
84 - Justin Godart
86 - Edouard Herriot
89 - Alphonse De Lamartine
91 - Prosper Mérimée
92 - Daniel Rops
93 - Alban Vistel

94 -Troisième partie Quelques images du passé

Présentation mise en page Bruno MATHIEU